

Les délibérations du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi matin 23 janvier au palais de l'Élysée...

Le président de République a informé le conseil des ministres de la date de l'ouverture...

Le président de la République a fait précéder son exposé d'une réflexion sur le rôle des ministres...

Dans un exposé proprement dit, le chef de l'Etat a tracé les grandes lignes d'action...

Le gouvernement a quatre objectifs permanents à développer la responsabilité et la participation...

La réforme de l'entreprise — Le calendrier suit un rythme retenu : début janvier, avant-projet de rapport...

REPARTITION PLUS ÉQUITABLE DES REVENUS. — Un premier élément a déjà été étudié, a rapporté M. Rossi...

REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES. — M. Rossi a fait observer que le programme gouvernemental...

ceste ville. Est-ce passion de la démonstration. La volonté d'être compris et de convaincre...

Agé de quarante-neuf ans, polytechnicien, il commença sa carrière à l'Institut national de statistique...

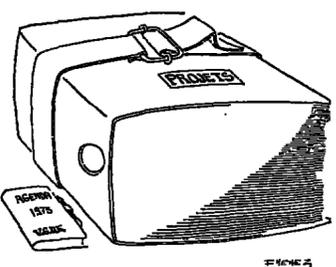
REFORME DU SYSTEME EDUCATIF. — Des mesures ont déjà été étudiées, a dit M. Rossi...

de réexaminer la loi électorale municipale dans les grandes villes, c'est-à-dire dans les villes de plus de trente mille habitants...

REFORME DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. — Cette réforme doit notamment permettre de réduire les délais de justice dans les grandes villes...

Parmi les autres actions qui seront à l'ordre du jour, de la politique gouvernementale, M. Rossi a cité le redéploiement de la recherche et de la production...

A l'issue de l'exposé de M. Giscard d'Estaing, un débat s'est ouvert, auquel ont pris part une quinzaine de membres du gouver-



(Dessin de CHENEZ.)

qui intéressent plus particulièrement l'organisation de l'enseignement au trois stades (maternelle, élémentaire, secondaire), le problème du baccalauréat, le statut et la formation des maîtres...

REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES. — M. Rossi a fait observer que le programme gouvernemental...

nement. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a indiqué qu'il ferait une communication devant le conseil en février-mars...

Le référendum des Comores. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a fait une communication sur les résultats du référendum des Comores...

L'accord franco-iranien sur l'éurodit. M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a fait une communication sur les accords passés avec l'Iran pour l'enrichissement de l'uranium...

Le classement indiciaire des médecins militaires. Le conseil a adopté un décret, présenté par le ministre de la défense, relatif au classement indiciaire des médecins du service de santé des armées...

Le statut du district parisien. La nouvelle organisation de la région parisienne prévoit notamment une assemblée de cent cinquante-sept membres au lieu de cinquante-quatre...

Un président-maire à Paris. Le nouveau statut de la capitale comprendrait un président-maire élu pour trois ans, la création d'une commission permanente composée d'élus, l'augmentation du nombre de conseillers de Paris de quatre-vingt-dix à cent vingt...

FORMATION PERMANENTE. — M. Granel, qui recevra, entre le 13 et le 22 janvier, l'ensemble des organisations syndicales et patronales signataires des accords de 1970...

Le conseil municipal d'Etanville (Yonne) a, sur proposition du ministre de l'intérieur, été dissous.

LA LOI ÉLECTORALE MUNICIPALE

La réforme tendrait à assurer une meilleure représentation de la population

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a été chargé d'étudier la réforme des collectivités locales et, dans l'immédiat, la révision de la loi électorale municipale...

La mise en œuvre d'une réforme électorale n'est jamais gratuite. Il y a au moins deux raisons de vigueur dans les deux cent neuf villes de plus de trente mille habitants...

Le système électoral en vigueur dans les villes de plus de trente mille habitants depuis 1964 et qui a été appliqué aux consultations municipales de 1965 et 1971 est le scrutin majoritaire de liste à deux tours, avec listes bloquées.

Le système actuellement en vigueur

Le système électoral actuellement en vigueur pour l'élection des conseils municipaux, modifié par la loi votée le 13 juin 1964, a été appliqué aux consultations municipales de 1965 et 1971. Il se présente ainsi :

I. — DANS LES VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS. L'élection se déroule au scrutin majoritaire de liste à deux tours, avec votes et listes « bloquées ».

AU PREMIER TOUR, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et le quart des voix des électeurs inscrits, elle est élue en entier. Sinon, il y a ballottage.

AU SECOND TOUR, la liste élue sera celle qui aura obtenu la majorité relative des suffrages exprimés sous une condition. Elle sera alors élue en entier.

LE PANACHEGE ET LE VOTE PRÉFÉRENTIEL sont désormais interdits. On ne peut voter que pour une liste entière, sans substituer, retrancher ou ajouter aucun nom. Toute modification entraîne l'annulation du bulletin, au même titre qu'une tachure ou une inscription quelconque, une surcharge. Les votes sont « bloqués ».

LES CANDIDATS DE CES VILLES : LES LISTES ADMISES AU SECOND TOUR ne pourront que maintenir dans la même composition qu'au premier tour ou se retirer totalement de la compétition. Les listes sont « bloquées ».

DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 30 000 HABITANTS OU MOINS. L'élection se déroule au scrutin majoritaire pluri nominal à deux tours, avec possibilité de panachege, de vote préférentiel, de fusions de listes et de nouvelles candidatures.

AU PREMIER TOUR sont proclamés élus les candidats (et non plus les listes entières) qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et le quart des voix des électeurs inscrits. Ces élus peuvent provenir de plusieurs listes (puisque le panachege est autorisé); ils ne sont pas obligatoirement élus dans l'ordre de présentation des candidats sur les listes (puisque le vote préférentiel est admis).

LES LISTES NON POUVUES sont déclarées en ballottage.

Ni le vote préférentiel, ni le panachege des listes, ni leur éventuelle fusion entre les deux tours, ne sont autorisés. En revanche, ces possibilités restent ouvertes pour l'élection des conseils municipaux des communes de moins de trente mille habitants.

Les contraintes ainsi imposées aux grandes villes avaient pour objet de dégager des municipalités homogènes et, dans l'esprit des débats de la V^e République, de faire en sorte que les conseils municipaux échappent au régime d'assemblée. Le système permettait aussi aux gaullistes d'organiser autour d'eux des coalitions allant de la droite modérée au centre des la premier tour, ou nombre de sièges à pourvoir (mais il peut être inférieur).

DANS LES AUTRES VILLES, la minorité, quelle soit de gauche ou de droite, est absente du conseil municipal. La participation de l'ensemble de la population à la gestion des affaires communales y perd, ainsi que le contrôle de cette gestion. Ce serait, déjà, une bonne raison de réformer le système électoral, comme le souhaitent les communistes, les socialistes, les centristes — bien que certains de leurs dirigeants se soient accommodés du principe des listes bloquées — et les républicains indépendants.

Alors que les communistes exigent des socialistes qu'ils respectent la stratégie d'union de gauche aux élections municipales de 1977, tandis que le P.S. s'engage à ne recueillir d'éventuels co-législateurs que parmi les partisans du programme commun — ce qui n'est déjà pas la même chose — et au moment où M.M. Giscard d'Estaing, Pompidou et Lecanuet causent l'espoir, à plus ou moins long terme, de casser l'alliance des partis de gauche, le retour à la proportionnelle dans la représentation électorale n'est pas gratuit.

Une telle réforme offrirait au niveau municipal, dans les villes

DEUX CENT NEUF VILLES DE TRENTE MILLE HABITANTS

Au moment des élections municipales de mars 1977, on comptait cent quatre-vingt-seize communes, dont Paris, de plus de trente mille habitants. A la suite de recensements complémentaires annuels intervenus depuis lors, on en compte deux cent neuf, dont Paris. Voici la liste des soixt communes dont la population a dépassé depuis 1971 le chiffre de trente mille habitants :

Aubagne (Bouches-du-Rhône); Athis-Mons (Essonne); Chateaubriant (Haute-Loire); Compiègne (Oise); Echoules (Aube); Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise); L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne); Mantes-la-Jolie (Yvelines); Marignies (Nord); Montigny-Lez-Lille (Nord); Neuilly-sur-Seine (Seine); Nogent-sur-Ouche (Côte-d'Or); Saint-Denis (Seine-Saint-Denis); Saint-Genès (Gironde); Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or); Saint-Priest (Rhône); Saumur (Maine-et-Loire); Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle); Villeneuve-d'Ascq (Nord); Viry-Châtillon (Seine-et-Marne).

ou cela était exclu, des possibilités de collaboration ou, du moins, de rencontres entre la majorité et l'opposition. Elles dégagent les partis des alliances obligatoires dès le premier tour et permettent une certaine concurrence : entre communistes et socialistes d'un côté, entre gaullistes, centristes et modérés de l'autre. Le parti socialiste, qui lors de son prochain congrès — du 21 janvier au 2 février à Pau — devait débattre de sa tactique pour les élections municipales, trouve ainsi une partie de son électorat entre ceux qui ne s'estiment pas tenus de s'allier obligatoirement avec les communistes et ceux qui jugent plus loyal de ne pas les exclure. Une telle réforme offrirait, lors que chaque parti pourra, au premier tour, compter ses voix.

A. L.

Les communistes et le Centre démocrate favorables à la représentation proportionnelle

PARTI COMMUNISTE. — L'agence d'un système électoral à deux tours, représentatif et proportionnel à toutes les élections législatives, municipales, cantonales, régionales, constitue une condition essentielle et fondamentale du fonctionnement démocratique des Assemblées. (Changer de cap, programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire.)

PARTI SOCIALISTE. — Le programme de gouvernement du P.S. préconise le système de la représentation proportionnelle pour les élections législatives. Le 30 novembre dernier, au congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., déclarait :

« Il est une loi qui doit être abolie : les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants ne doivent plus avoir lieu sous des listes bloquées au premier tour. C'est une loi sociale (...) sur le plan de la

démocratie effective. Il faut une représentation de la minorité dans les assemblées élues. C'est l'essence même de la démocratie. La minorité doit être représentée au conseil municipal, comme opposition certes, et non pas comme caution. Il appartient au parti socialiste de reprendre cette proposition. »

PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE. — Le régime électoral des assemblées départementales et communales sera modifié pour permettre dans tous les cas une représentation démocratique et plus fidèle de la population et de la commune. »

CENTRE DEMOCRATE (M. André Diligent). — « La représentation proportionnelle est difficile, sinon impossible à organiser dans les petites communes. En revanche, dans les villes d'une certaine importance elle devrait permettre une meilleure participation des citoyens à la vie de la cité. Il faut donc rechercher un système qui allie l'efficacité à la justice. Ce système sera juste s'il garantit aux minorités le droit de faire entendre leurs voix, aux assemblées locales de participer au contrôle. Il sera efficace s'il facilite, au sein des conseils municipaux, la formation d'ententes larges et constructives. »

FORMATION PERMANENTE. — M. Granel, qui recevra, entre le 13 et le 22 janvier, l'ensemble des organisations syndicales et patronales signataires des accords de 1970 sur la formation professionnelle permanente, se réunira ensuite au gouvernement un projet de réforme du congé individuel de formation, de manière que celui-ci soit systématiquement rémunéré.

Un semestre de réunions gouvernementales

- JANVIER 1) Conseil central de planification : étude de la politique énergétique à moyen terme. 2) Conseils restreints sur la réforme du système éducatif; la politique des matières premières; la taxation des pivotaux. 3) Communications au conseil des ministres sur la formation permanente; la réforme foncière; la politique du logement (il sera notamment consacré une commission chargée de réexaminer l'ensemble du système de construction). FEVRIER 1) Conseil central de planification : la structure à moyen terme de la balance des paiements. 2) Conseils restreints sur le redéploiement de l'industrie et de la recherche (dans le secteur public); la politique de la recherche. 3) Communications au conseil des ministres sur les projets de lois sur l'environnement (protection de la nature, déchets, carrières, protection des établissements classés). Ces projets s'intégreront dans un code de l'environnement; le projet de loi sur le divorce; la réflexion sur les collectivités locales; le bilan de la politique de la condition féminine et éventuelles mesures nouvelles. MARS 1) Conseil central de planification : le plein emploi dans une économie en croissance modérée et l'adoption du rapport sur les orientations du VII^e Plan. 2) Conseils restreints sur la réforme de l'entreprise; le statut de Paris et l'organisation de la région parisienne. 3) Communications au conseil des ministres sur le problème de la répartition des revenus (le gouvernement fera le point des travaux de la commission des inégalités sociales; la ré-

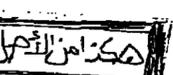
Le conseil municipal d'Etanville (Yonne) a, sur proposition du ministre de l'intérieur, été dissous.

LE STATUT DU DISTRICT PARISIEN

Un président-maire à Paris

La nouvelle organisation de la région parisienne prévoit notamment une assemblée de cent cinquante-sept membres au lieu de cinquante-quatre et un mandat de trois ans, au lieu d'un an, pour le président du conseil régional. Les compétences du conseil régional seront augmentées par rapport à celles de l'actuel conseil d'administration du District. L'Etat, l'Assemblée publique coordonnerait en particulier les investissements de la S.N.C.F. (réseau

banlieue), de la R.A.T.P. de l'Aéroport de Paris et de tous les organismes dont l'activité présente un intérêt régional. Le nouveau statut de la capitale comprendrait un président-maire élu pour trois ans, la création d'une commission permanente composée d'élus, l'augmentation du nombre de conseillers de Paris de quatre-vingt-dix à cent vingt, la décentralisation de certains services de la préfecture dans les maires et l'installation de conseils d'arrondissement.



صلى الله عليه وسلم

GRANDS AXES

rait à assurer tion de la population

Alors que la population française continue de croître, le gouvernement s'efforce de garantir l'avenir de nos villes et de nos campagnes. Des mesures sont prises pour améliorer les infrastructures, créer des emplois et promouvoir une croissance durable.

DEUX CENT NEUF VILLES DE TRENTE MILLE HABITANTS

Le gouvernement a lancé un programme pour soutenir les villes moyennes. Ces villes jouent un rôle crucial dans l'économie nationale et leur développement est une priorité.

Des initiatives sont mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie dans ces zones, notamment en matière de logement et de services publics.

Le soutien financier et technique est fourni pour encourager les investissements et la création d'emplois dans ces territoires.

Des partenariats sont encouragés entre le secteur public et privé pour maximiser l'impact des programmes.

Le dialogue avec les citoyens est essentiel pour adapter les politiques aux besoins réels de ces villes.

Des ateliers de concertation sont organisés pour recueillir les avis et suggestions des habitants.

Le succès de ces initiatives dépendra de la coopération et de l'engagement de tous les acteurs concernés.

Des évaluations régulières sont prévues pour mesurer l'efficacité des actions entreprises.

Le gouvernement reste déterminé à accompagner ces villes vers un avenir prospère et équilibré.

Des outils numériques sont utilisés pour faciliter la participation et la transparence des processus.

Le dialogue continu est la clé pour assurer la pérennité et l'efficacité de ces programmes.

Des formations sont proposées pour renforcer les capacités des acteurs locaux.

DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

LA RÉFORME JUDICIAIRE ET PÉNITENTIAIRE

LE PROJET SUR LE DIVORCE

(Suite de la première page.)

Depuis cette notion même est tempérée par le fait que le juge n'est pas, dans ce cas, contraint de prononcer le divorce au profit de celui qui le demande du seul fait que l'adultère ou la contumace ont été établis. Le juge conserve un pouvoir d'appréciation si, par exemple, le demandeur s'est rendu complice des faits qu'il dénonce (article 234).

De plus, sur ce sujet, le projet fait une brève mais significative incursion dans le pénal en supprimant le délit d'adultère (articles 324 et 328 à 330 du code pénal) et, du même coup, l'inégalité manifeste de traitement de l'homme et de la femme dans ce domaine et l'étrange privilège accordé au mari qui bénéficiait d'une « excuse atténuante de responsabilité » s'il tuait sa femme surprise en flagrant délit d'adultère...

Toutefois, une amende civile pour encore être prononcée contre le fautif (de 500 à 2000 francs).

La double déclaration

Tout en écartant au maximum la notion de faute au profit du divorce constaté, le projet conserve la détermination ancienne des « excès, sévices ou injures » constituant une violation grave et renouvelée des devoirs et obligations résultant du mariage, rendant « intolérable le maintien de la vie commune ». Et non plus « de lien conjugal », selon la rédaction actuelle de l'article 232 du code civil.

Parmi les « injures », on constatera que peut être jugée telle l'« erreur sur une qualité essentielle du conjoint » lors de la formation du lien matrimonial. Jusqu'à présent, seule pouvait être prise en considération l'« erreur sur l'identité physique ou civile du conjoint ». Et ce, seulement dans les six premiers

mois du mariage, alors que la demande en nullité (et non pas en divorce) pourrait désormais être formulée pendant un an, sous réserve que le couple n'ait pas eu d'enfant. Mais, ainsi qu'on le verra à l'occasion, par exemple, des pensions alimentaires, l'existence d'une faute ne conditionnera pas irrémédiablement les conséquences du divorce. D'autant que, par la procédure dite du divorce sur double déclaration (art. 241 nouveau), irrecevable dans la première année du mariage, l'un des époux pourra « demander le divorce en laissant état d'un ensemble de faits » rendant « intolérable le maintien de la vie commune » si les faits relatés par lui dans les formes légales sont, dans les mêmes formes, reconnus par son conjoint. En ce cas, le divorce est prononcé aux torts partagés (et non plus réciproques) des deux époux.

D'autres innovations sont encore prévues : Lorsque les époux vivent séparés de fait depuis six années consécutives (art. 237 nouveau) ou lorsque les facultés mentales du défendeur se trouvent depuis six années si gravement altérées qu'entre les époux aucune communauté de vie ne subsiste et ne pourra, selon les prévisions les plus raisonnables, se reconstituer dans l'avenir (art. 238 nouveau). Le juge pourra néanmoins, dans cette dernière hypothèse, rejeter la demande « s'il constate que le divorce aurait tenu notamment de son âge ou de la durée du mariage, ainsi que pour les enfants communs, des conséquences matérielles ou morales d'une exceptionnelle durée ».

Ce sont évidemment les suites du divorce que prend en considération le projet de loi en introduisant, selon l'expression des spécialistes, cette « clause de dureté ». Les deux prin-

cipaux effets du divorce ont trait l'un à la pension alimentaire, l'autre à la garde des enfants. De pension alimentaire, il n'est, au vrai, plus question, le projet de loi préférant parler de « prestations compensatoires ». En outre, « le texte cherche à détacher de la toute les droits pécuniaires » d'un époux sur l'autre. De sorte que, exception faite de la situation où l'un des époux est jugé totalement innocent, et par conséquent, l'autre jugé totalement coupable, même dans le cas des torts partagés, il pourra y avoir le cas échéant versement d'une pension au profit d'un époux partiellement coupable.

Cependant, le versement régulier ou qui devrait être de la pension alimentaire, laisse subsister une espèce de lien qui ressemble fort à un boulet éternel de bagnard. C'est pourquoi le projet suggère que le juge puisse ordonner, à la place de cette pension, la « constitution d'une maintenance en capital » chaque fois que la situation de fortune des époux le justifie. Mais, observent-ils, la moyenne mensuelle des pensions entre époux était pour 1970 de 336 F. De plus, est-il suggéré, « les banques pourraient organiser des formes de crédit et les compagnies d'assurance imaginer des contrats particuliers ».

« Mais enfin, il restera toujours des situations où, faute de capitaux, privés d'emploi afin de favoriser leur réadaptation sociale — mesure exposée au conseil des ministres du jeudi 2 janvier par Mme Hélène Dorihac, secrétaire d'Etat — la condition pénitentiaire ne sera pas réalisée avant un certain temps. Une telle mesure nécessite en effet outre le vote de la loi, la modification du code du travail et la prise de décisions d'application. Mme Dorihac a d'autre part annoncé une revalorisation des traitements des surveillants principaux et des premiers surveillants.

L'allocation d'aide publique est actuellement de 14 francs par jour. Selon la chancellerie, si le critère retenu pour bénéficier de cette aide était un minimum d'emprisonnement de trois mois, la mesure toucherait vingt-neuf mille personnes; si le critère était un minimum de six mois, vingt-quatre mille anciens détenus seraient concernés chaque année.

Au sujet de cette proposition, M. Jean Durieux, ministre de la Justice, a déclaré :

« Les détenus jusqu'à présent sortaient avec un pécule, c'est-à-dire une toute petite somme d'argent, ils trouvaient difficilement de quoi vivre, et c'est pourquoi 25 % d'entre eux récidivaient et retournaient en prison. »

En réponse à une question, le ministre a précisé qu'il faudrait évidemment que le détenu libéré s'inscrive à l'Agence nationale pour l'emploi pour obtenir l'emploi correspondant à ses capacités.

Aide publique aux détenus libérés

Une réflexion sur la composition des jurys excessive à beaucoup, a révélé une querelle de longue date : celle de la désignation des magistrats d'occasion qui forment le jury des cours d'assises.

Présélectionnés au siège des tribunaux d'instance par une commission présidée par un magistrat et composée de conseillers généraux et d'élus municipaux (art. 261 du code de procédure pénale), puis sélectionnés au siège de chaque cour d'appel par une autre commission présidée elle aussi par un magistrat et composée de juges d'instance, de membres de la commission départementale et d'un élu municipal (art. 262), les jurés ne sont que peu représentatifs de la population française (le Monde du 19 décembre).

Le remplacement à la tête des commissions de sélection du préfet par un magistrat (entre les deux degrés) puis l'abaissement de l'âge minimum du juré de trente à vingt-trois ans (en 1972) n'ont pas sensiblement modifié cette « non représentativité ».

Choisirait-on, comme cela est souvent proposé, un tirage au sort des magistrats d'occasion ? Cela amènerait, outre un juré plus représentatif, un renouveau important de ce jury populaire.

A propos de cette réforme, M. André Braunschweig, président de la Cour d'assises, qui condamna Pierre Goldman, a notamment déclaré jeudi 2 janvier à Europe 1 : « Je suis un peu étonné qu'il (M. Lecanier) le fasse aujourd'hui, c'est-à-dire quelques jours après un verdict qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse et qui a déclenché une campagne contre le jury d'une certaine affaire et que je trouve profondément injuste. Je m'étonne qu'il ait choisi ce moment pour engager une procédure de révision de la procédure d'assises, procédure que, pour ma part, j'estime affectivement révisable. »

Une mise au point plus difficile, serait la création de ce Fonds national des pensions alimentaires dont il est périodiquement question. Le Fonds verserait la pension à son (ou ses) bénéficiaire(s) et « récupérerait le montant, sur l'époux défaillant, avec les facilités que procure la maîtrise des contraintes légales.

Le deuxième grand « volet » de l'« après-divorce », c'est la garde des enfants, « que les tribunaux ont pour pratique (à 83 %) d'attribuer à la mère ». Ce qui n'est pas, ils le font périodiquement savoir, du goût des pères divorcés, groupés dans la DIDHEM (association de défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs).

Pour remédier à cette situation, qui peut laisser une impression d'iniquité, le projet prévoit d'abord que l'enquête sociale menée à cette fin pourra être contradictoire. De plus, il est expressément prévu que « le droit de visite et d'hébergement ne peut être refusé que pour des motifs graves » (article 288 nouveau). Enfin, le tribunal, pour prendre sa décision, « ne peut avoir égard (...) aux sentiments exprimés par les enfants eux-mêmes s'ils ont plus de treize ans ». La limite est en soi bien arbitraire, même si elle fait implicitement référence à des limites que connaît le droit pénal. Il s'est été plus heureux de l'écarter en usant d'une formule telle que « si les enfants peuvent être utilement entendus ».

Cette réforme, dont le souci de réalisme est patent, n'est pas pour tout de suite. Le Parlement doit en débattre et, en l'espèce, débat n'est pas un vain mot. Ensuite, elle n'entrera en vigueur que « le premier jour du troisième mois qui suivra la publication du décret » qui doit accompagner la loi. Celui-ci est, dit-on, prêt. Dans la mesure où toutes les procédures engagées sous l'empire de la loi actuelle seront régies par elles et pâtiront sans recours des tares aujourd'hui dénoncées, il n'y aurait, c'est l'évidence, que de l'avantage à hâter l'entrée en vigueur de la loi nouvelle.

PHILIPPE ROUCHER.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Allongement de la scolarité primaire et baccalauréat en deux parties

Le texte définitif du projet de réforme du système éducatif n'est pas encore prêt. Des discussions sont en cours entre le ministre de l'Éducation et les syndicats, avant la consultation des conseils d'enseignement. Les grandes lignes des projets de M. René Haby sont toutefois connues (le Monde du 13 décembre).

La réforme commencera à l'école maternelle où l'on distinguera deux périodes, de deux à quatre ans et de quatre à six ans. L'entrée à l'école élémentaire ne sera plus fixée impérativement à six ans, mais pourra se faire de cinq à sept ans. La durée de cet enseignement sera de six années au lieu de cinq actuellement. Les redoublements seront supprimés et les enfants pourront sauter des classes.

Dans le second degré, le « collège » de premier cycle aura pour objectif l'acquisition d'un « savoir minimum » avant la fin de la scolarité obligatoire (seize ans). Les filières actuelles seraient supprimées, de même que les classes préparatoires à l'apprentissage et les classes pré-professionnelles de niveau. Les deux premières années

(sixième et cinquième) seraient un véritable tronc commun. Les deux suivantes (quatrième et troisième) seraient différenciées en deux sections, au moyen d'options : l'une conduirait au second cycle « général et technologique », l'autre à la vie active ou au second cycle professionnel.

Les établissements de second cycle, en effet, seraient désormais, d'une part, des « lycées d'enseignement général et technologique » menant au baccalauréat, et, d'autre part, des « lycées d'enseignement professionnel » (à partir des actuels collèges d'enseignement technique) menant aux diplômes de l'enseignement professionnel en un an : certificat d'aptitude professionnelle ou brevet d'études professionnelles en deux ans ; brevet de technicien en trois ans.

Le baccalauréat serait séparé en deux parties : le « baccalauréat de base » sanctionnerait les études des classes de seconde et de première. Un diplôme complémentaire pourrait être obtenu à la fin d'une classe préparatoire à l'apprentissage et les universités dépendraient du niveau obtenu dans les options.

L'URBANISME ET L'ACTION FONCIÈRE

Collectivisation partielle des sols

Dans un article publié dans le Monde du 28 novembre, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, faisait part, notamment, de son intention « de clarifier les relations du droit de propriété avec les contraintes de l'urbanisme », et de compléter le projet de loi foncière des collectivités publiques de l'Assemblée nationale au printemps dernier.

Dans ce but, suggérerait le ministre, une loi fixerait la densité maximale des constructions qu'un propriétaire peut édifier sur son terrain. Au-delà, les droits de construire prévus dans les plans d'urbanisme appartiendraient à la collectivité. Il s'agirait, en somme, d'une collectivisation partielle des

droits de construire. D'autre part, M. Galley souhaite étendre aux villes le système des zones d'aménagement différencié (ZAD), qui permet aux collectivités publiques de se substituer à l'acheteur quand un propriétaire veut vendre.

Le projet de loi foncière déposé par le gouvernement comporte deux dispositions principales : création, en faveur des collectivités locales, d'une taxe locale d'urbanisme calculée d'après la valeur des terrains à construire, et possibilité de transférer les droits de construire d'un terrain à l'autre, afin de mieux protéger certains sites sans léser pour autant les propriétaires.

L'ENVIRONNEMENT

Un « code » maintes fois réclamé

Sous le terme de « code de l'environnement », M. Giscard d'Estaing entend grouper les différents projets de textes qui ont été présentés à la presse en août dernier par le ministre de la qualité de la vie. Tous ces dossiers sont plus ou moins en sommeil, et il s'agit de les réunir et de les faire approuver en bloc par l'un des conseils des ministres du mois de février.

maintes fois réclamé depuis plus d'un an par les grandes associations.

Quatre projets de loi sont concernés : protection de la nature, réforme du permis de construire, création d'une agence nationale des déchets, réforme de la vieille loi sur les établissements classés. Pourraient être joints à ce « train » un nouveau texte sur les immissions en mer et le projet d'unification de la législation et des instruments de protection du milieu marin.

RECHERCHE

LA PRÉPARATION DU VII^e PLAN

Le conseil restreint qui doit se tenir à l'Elysée sur la politique de la recherche n'a pas encore d'ordre du jour défini. La préparation du VII^e Plan fera sans aucun doute l'objet de discussions. D'ores et déjà, la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) a mis sur pied des groupes de travail préparatoires au niveau des divers secteurs scientifiques, et s'apprête à organiser de grandes réflexions thématiques. Mais il reste à définir qui coordonnera l'effort de programmation au niveau horizontal, qui fera partie de cette commission horizontale, et à quel ministre elle sera rattachée.

LA CONDITION FÉMININE

Vers un statut de la mère célibataire

Nommée le 16 juillet 1974 secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, Mme Françoise Giroud a surtout passé les premiers mois de sa fonction à s'informer, tant en recevant diverses personnalités qu'en se montrant sur le terrain.

Ce n'est qu'après le conseil des ministres du 2 octobre que les premières mesures ont véritablement commencé à voir le jour, mesures tendant au moins autant à changer « l'image de la femme » qu'à

bouleverser son rôle dans la société. Le « taxi » en plus, bien entendu, de ceux sur l'interception de grossesse et la contraception, essentiellement défendus par le ministre de la santé, concernant diverses mesures de protection concernant la mère et la famille, et l'amélioration des pensions des veuves. Mme Françoise Giroud a en outre annoncé d'aut, après la prise de possession prochainement proposer au Parlement un statut de la mère célibataire.

LES PLUS-VALUES

L'exemple des pays anglo-saxons

Un conseil restreint réunissant le président de la République, MM. Chirac, Fourcade, et probablement quelques autres ministres, se tiendra à la fin de janvier ou au début de février pour mettre au point les directives qui seront données au groupe d'experts dont la mission va être d'étudier une taxation générale et systématique des plus-values en France.

On se souvient qu'après son élection à la présidence de la République M. Giscard d'Estaing avait déclaré que, pour se rapprocher d'une meilleure justice fiscale, les

plus-values devaient être imposées en France. Le président de la République avait confirmé par lettre cette intention à M. Chirac à la fin de l'été dernier.

Une commission va donc se mettre au travail. Ses premiers éléments de réflexion seront fournis par le régime d'imposition des plus-values en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Elle rédigera alors un Livre blanc qui servira de base à un projet de loi. Celui-ci sera soumis au Parlement à la fin de l'année ou à la session de printemps 1976.

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

La participation de l'Iran à l'Eurodif

(Suite de la première page.)

Le prêt iranien va probablement permettre au prochain conseil d'administration d'Eurodif, qui se tiendra à la fin de la semaine prochaine, de prendre la décision d'augmenter la capacité de l'usine jusqu'à 10,7 millions d'unités de travail de séparation (ce qui porterait son coût global à 16 milliards de francs), sauf si l'Italie, qui détient désormais 25 % des actions d'Eurodif, s'y oppose pour des raisons financières.

D'autres ambitions

Ainsi peut-on dire que l'accord financier franco-iranien marque le vrai démarrage de l'usine du Tricastin. Les Américains, qui eux-mêmes cherchent en vain à trouver le financement d'une usine analogue, ne s'y tromperont pas, et il est probable que Washington va redoubler d'efforts pour ne pas se laisser dépasser par l'Europe sur le marché de l'uranium enrichi, qu'il détient aujourd'hui pour une très large part.

De son côté, l'Iran, qui projette d'installer 20 000 mégawatts d'énergie nucléaire sur son sol d'ici à 1985, ne paraît pas vouloir en rester là. Il désire être associé aux études qu'Eurodif va mener en 1976, sur

la construction d'une seconde usine, et il est probable qu'il entrera dans une société d'études Eurodif-bis aux

EURODIF

La société Eurodif, constituée en 1972, avait à l'origine son capital réparti entre cinq pays : la France (47,50 %), l'Italie (22,5 %), la Belgique (10 %), l'Espagne (10 %) et la Suède (10 %). Stockholm s'étant retiré, la part suédoise a été répartie entre les autres partenaires au prorata de leur participation, ce qui fit de la France l'actionnaire majoritaire d'Eurodif. Aujourd'hui, après la prise de participation de 10 % de l'Iran, la part française revient à 42,5 %.

Eurodif a entrepris au Tricastin, près de Pierrelatte (Drôme), la réalisation d'une usine d'enrichissement de l'uranium fondée sur la technologie française de la diffusion gazeuse. Le premier lot a été coté il y a quelques semaines ; les principales commandes sont déjà passées pour les parties basse et moyenne de l'usine.

côtés d'Eurodif, du C.E.A. et peut-être du Japon ou même de l'Allemagne.

L'Organisation iranienne de l'énergie atomique a aussi demandé à être associée au C.E.A. pour la production de l'uranium en Iran et dans des pays tiers. Non content de commander deux centrales nucléaires de 900 mégawatts à la France et deux centrales de 1 200 mégawatts à la République fédérale d'Allemagne, elle a obtenu le concours d'Electricité de France pour former le personnel nécessaire à la mise en œuvre de son programme électro-nucléaire et l'assistance du C.E.A. pour la création d'un centre de recherches nucléaires. Ce centre disposera de deux réacteurs de recherche, dont un à eau lourde, qui pourront déjà avoir 50 à 100 mégawatts de puissance électrique.

D. V.
M. Robert Marguilès, ancien commissaire d'Europe, est décédé à Mannheim à l'âge de soixante-six ans. Avant de devenir fonctionnaire européen, M. Robert Marguilès fut député libéral-démocrate au Bundestag jusqu'en 1958, et membre du parlement européen.

vendredi
3
janvier
Le Blues à la carte
au Printemps

Printemps

EUROPE

ASIE

Union soviétique

Avez-vous vu M. Brejnev ?

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev a été hospitalisé. — Mais non ! Un diplomate occidental l'a justifié...

Voici le genre de conversations qu'on peut entendre, au moment à Moscou, non seulement dans les salons pour étrangers, mais aussi chez les Soviétiques.

De cet amas de rumeurs, il faut cependant tirer quelques points au clair.

L'hospitalisation de M. Brejnev, dans un « sanatorium » proche de Moscou, n'est qu'une hypothèse.

Il faut aussi rappeler qu'en acceptant de recevoir, allongés, les deux ministres égyptiens, M. Brejnev savait parfaitement qu'il allait déclencher toute une série de rumeurs sur son état de santé.

M. SOARES NEGOCIE UN ACCORD CULTUREL AVEC MOSCOU

Moscou (A.F.P.). — Quatrième membre d'un gouvernement portugais à se rendre officiellement en Union soviétique depuis le 25 avril 1974, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, devait achever, ce 3 janvier, à Moscou, une visite officielle en U.R.S.S., initialement prévue pour quarante-huit heures...

Irlande du Nord

DÉCIDÉE PAR L'IRA « PROVISOIRE » La prolongation de la trêve suscite un optimisme prudent

La prolongation jusqu'au 16 janvier de la trêve de Noël, qui devait expirer jeudi soir 2 janvier, en Irlande du Nord (nos dernières éditions du 3 janvier), laisse entrevoir au gouvernement britannique une chance encore très faible d'ouvrir de nouvelles négociations en vue de rétablir la paix.

Mais il est certain qu'une partie au moins des dirigeants des « provisoires » semblent tenir à l'objectif de négociations. C'est ce qui a été indiqué par M. Seamus Loughran, responsable du Sinn Féin « provisoire » en Irlande du Nord, qui avait déjà négocié avec M. Whitehall...

De notre correspondant

Dublin. — Dans un communiqué publié jeudi 2 janvier à Dublin, l'IRA « provisoire » a annoncé qu'elle prolongeait de quatre jours le cessez-le-feu en vigueur depuis le 23 décembre.

On espère à Dublin que l'arrêt temporaire de la campagne militaire de l'IRA « provisoire » permettra au gouvernement de Westminster de prendre des mesures plus significatives, telles que la libération d'un plus grand nombre de détenus.

La prière et le secret

Belfast (A.F.P.). — Veillées de prière et rendez-vous secrets, mitrailleurs et soutanes noires : l'histoire de la trêve prolongée de l'IRA « provisoire » contient tous les ingrédients d'un roman d'aventure à l'irlandaise.

Vers le 10 décembre, quelques ecclésiastiques protestants débarquent dans un hôtel de Peakle, petite localité du comté de Clare (Eire). Ils ont rendez-vous avec des personnalités du Sinn Féin, le bras politique de l'IRA « provisoire ».

Inde

Le ministre des chemins de fer meurt des suites d'un attentat

Le ministre indien des chemins de fer, M. Lalit Narain Mishra, blessé, le jeudi 2 janvier, ainsi que vingt-deux autres personnes, par l'explosion d'une bombe au cours d'une cérémonie marquant, à Samastpur, dans le nord de l'Etat du Bihar, l'inauguration d'une nouvelle ligne ferroviaire, est mort vendredi après une intervention chirurgicale.

De notre correspondant

New-Delhi. — Malgré la trêve « pacifique », l'Inde est le pays de la violence. On ne compte plus les manifestations liées par la police dans certains Etats « turbulents ».

Philippines

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR LA TORTURE DES DETENUS POLITIQUES

Manille (A.F.P.). — M. Juan Ponce Enrile, secrétaire d'Etat philippin à la défense, a ordonné le jeudi 2 janvier l'ouverture d'une enquête officielle à la suite des informations selon lesquelles des détenus politiques auraient été torturés.

Le secrétaire d'Etat a annoncé que de sévères mesures disciplinaires seront prises à l'encontre de tout militaire coupable d'avoir eu recours à la torture. Il a chargé le général Romeo Espino de constituer une commission d'enquête.

On apprend, d'autre part, que onze personnes ont été tuées au cours d'une émeute tendue par des musulmans dans les Philippines du Sud, le 31 décembre.

LE JAPON A CONSENTI UN PRET DE 40 MILLIONS DE DOLLARS POUR FINANCER DES PROJETS ALGERIENS DE RECOMUNICATIONS

Le prêt gouvernemental, au taux de 3,75 % et d'une durée de vingt-cinq ans, est soutenu par une source japonaise, le premier d'une série d'accords financiers et économiques qui seront conclus entre l'Algérie et le Japon. (A.F.P., A.P.)

ENDSON TAILLEUR CHEMISIER. SOLDE Sa Collection de Prêt à porter masculin Automne-Hiver 74. 49, Bd Saint-Michel, Paris 5e. Tél: 326.75.95 (Parking rue Soufflot à 2 pas)

TED LAPIDUS Diffusion femme. SOLEDES (moins 50%) jusqu'au 31 janvier. 2, rue du Pont Neuf, Magasin de la Belle Jardinière.

JEAN PIERRE CHEMISIER - PRET-A-PORTER. 18, Bd Haussmann - 9°. SOLDE sa collection d'hiver les vendredi 3, samedi 4, lundi 6, mardi 7 janvier. Aperçu de quelques articles et prix: COSTUMES 599 F, IMPERMEABLES 249 F, LODENS 429 F, VESTONS 399 F, CHEMISES 49 F, CHEMISES 79 F, PANTALONS 189 F, GRAVATES 39,49-59 F.

NT

On reconnaît que des divergences existent entre Moscou et Le Caire

Le Caire. — Les divergences entre Moscou et Le Caire sont de plus en plus évidentes. Les positions des deux pays sur les questions de sécurité et de coopération culturelle restent très éloignées.

LE GÉNÉRAL DAMAS NE COÛTE PAS À UNE NOUVELLE CRUISE ISRAËLO-ARABE DANS UN POCHE DU

Damas. — Le général Damas ne sera pas impliqué dans une nouvelle crise israélo-arabe. Les négociations en cours visent à résoudre les tensions régionales.

IMPERIAL PULLMAN TRECA CAPELO

AMÉRIQUES

ÉDUCATION

États-Unis

« Nous devons obtenir au plus vite une baisse du prix du pétrole »

DÉCLARE M. KISSINGER A « BUSINESS WEEK »

Le vice-président Rockefeller et M. Kissinger ont cherché, jeudi 3 janvier, à attirer l'attention des déclarations du secrétaire d'État à l'économie, M. Peter Hoffmann, sur l'éventualité d'une action militante américaine contre les pays producteurs de pétrole et se sont déclarés certains que le problème de l'approvisionnement en pétrole serait résolu sans l'usage de la

force. « J'ai déclaré de manière répétée que je ne pense pas que nous en venions à ce stade », a dit M. Kissinger à son arrivée à la base d'Andrews, près de Washington, après avoir passé une semaine dans la propriété de M. Rockefeller à Porto-Rico.

Approuvé par M. Rockefeller, qui a déclaré que « pour être parfaitement franc, nous n'en avons jamais discuté », le secrétaire d'État a souligné à plusieurs reprises que « personne n'a dit que la force devrait être utilisée ». En fait, a-t-il ajouté, si on replaçait dans leur contexte les déclarations publiées par « Business Week », on voit que j'ai mis en garde contre les actions militantes et je ne pense pas que l'on puisse exclure quel que soit, mais pas pour le prix du pétrole.

« Si nous provoquons un renversement du système existant en Arabie Saoudite, si nous remplaçons Kadhafi ou si nous remettons en cause l'État selon laquelle l'Iran est capable de résister aux pressions extérieures, vous pourriez provoquer une situation politique qui irait à l'encontre de vos objectifs économiques de plus si nous avions ouvert une crise politique, nous aurions dû le faire sans aucune doute contre l'avis de l'Europe, du Japon et de l'Union soviétique. »

M. Kissinger croit-il à une autre guerre israélo-arabe au printemps ? En l'absence d'un règlement politique, répond-il, il y a toujours le danger d'une autre guerre israélo-arabe. Mais, ajoute-t-il en parlant de la guerre de manœuvre trop détachée. Les deux camps ont énormément perdu pendant la dernière guerre, et ça n'a pas été un règlement pacifique.

M. Kissinger ne s'attend pas non plus à un nouvel embargo sur le pétrole en l'absence d'une guerre et il n'est même pas sûr qu'il y en aurait un en cas de conflit armé. « Ce serait maintenant une décision beaucoup plus grave que ce n'a été la dernière fois. »

« La seule possibilité d'obtenir une réduction immédiate du prix, explique-t-il, serait une guerre politique totale contre des pays comme l'Arabie Saoudite et l'Iran, de sorte à leur montrer les risques que leur sécurité et leur stabilité politique et peut-être aussi leur sécurité leur manque de coopération. C'est un prix trop fort à payer, même pour un pétrole. »

« Le gouvernement soutient à présent cette performance remarquable de rester en position de leader dans un monde arabe tenté de plus en plus par des idées de plus en plus radicales. Il y parvient en se maintenant fermement dans une position d'équilibre entre les diverses factions. C'est pourquoi je n'ai jamais cru, et je ne le crois toujours pas, que nous pourrions réussir à grandir l'initiative d'une baisse de prix. »

« La façon dont les gens ont voté communiste en Italie, remarque-t-il, et aussi dans une certaine mesure en France, n'a pas eu de rapports directs avec la situation économique. Une part non négligeable de la population a voté communiste sans que le système ; même quand ce système donnait de bons résultats elle votait communiste afin de maintenir le système. »

Dans un cas d'extrême urgence

A la question de savoir quels pays seraient susceptibles de prendre l'initiative d'une baisse de prix, M. Kissinger répond : « A mon avis, une réduction des prix ne peut venir de l'Iran seul, bien que la note de ce pays soit importante, étant donné la puissante personnalité du chah. »

« L'Arabie Saoudite a-t-elle un rôle à jouer ? En l'absence d'un accord avec les Arabes, nous aurions dû le faire sans aucune doute contre l'avis de l'Europe, du Japon et de l'Union soviétique. »

« L'Arabie Saoudite et des liens d'amitié qui la lient avec les États-Unis, M. Kissinger déclare qu'il ne croit pas que ce pays « prenne l'initiative d'une baisse des prix » ; mais il pense qu'il ne s'y opposera pas « si l'on peut créer un mouvement dans ce sens, au sein du monde arabe. »

« Tout président, répond M. Kissinger, qui aurait eu recours à une action militaire au Proche-Orient sans s'inquiéter de ce que les Soviétiques pourraient faire serait irresponsable. La question est de savoir jusqu'à quel point cela pourrait le rétrograder. »

« L'Arabie Saoudite a-t-elle un rôle à jouer ? En l'absence d'un accord avec les Arabes, nous aurions dû le faire sans aucune doute contre l'avis de l'Europe, du Japon et de l'Union soviétique. »

« L'Arabie Saoudite et des liens d'amitié qui la lient avec les États-Unis, M. Kissinger déclare qu'il ne croit pas que ce pays « prenne l'initiative d'une baisse des prix » ; mais il pense qu'il ne s'y opposera pas « si l'on peut créer un mouvement dans ce sens, au sein du monde arabe. »

« Quant à savoir comment se passera la rencontre entre producteurs et consommateurs, M. Kissinger montre un certain scepticisme : « Les nations industrialisées souffrent, en général, de l'illusion que les discussions prennent la forme de réalisations concrètes. Ce qui peut se passer à cette réunion entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole est extrêmement de l'aptitude des pays consommateurs à porter à copier concrètement et à définir une position commune exacte la conférence. En l'absence de ces deux conditions, la conférence ne pourra pas se tenir avec notre participation. Si elle se tenait cependant, elle ne servirait que la répétition, dans un forum multinational, des dialogues bilatéraux qui ont été menés jusqu'à maintenant. On dit trop, poursuit M. Kissinger, qu'il y a un dialogue entre les consommateurs et les producteurs en ce moment. En fait, il y en a beaucoup, et nous parlons avec tous les producteurs. Les Européens et les Japonais aussi. Nous ne souffrons pas d'une absence de dialogue mais plutôt d'une absence d'approche systématique et d'une définition claire du but que nous poursuivons. Je tiens à dire que les États-Unis sont partisans de cette conférence et qu'ils tiennent à ce qu'elle ait lieu. »

« Quant à savoir comment se passera la rencontre entre producteurs et consommateurs, M. Kissinger montre un certain scepticisme : « Les nations industrialisées souffrent, en général, de l'illusion que les discussions prennent la forme de réalisations concrètes. Ce qui peut se passer à cette réunion entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole est extrêmement de l'aptitude des pays consommateurs à porter à copier concrètement et à définir une position commune exacte la conférence. En l'absence de ces deux conditions, la conférence ne pourra pas se tenir avec notre participation. Si elle se tenait cependant, elle ne servirait que la répétition, dans un forum multinational, des dialogues bilatéraux qui ont été menés jusqu'à maintenant. On dit trop, poursuit M. Kissinger, qu'il y a un dialogue entre les consommateurs et les producteurs en ce moment. En fait, il y en a beaucoup, et nous parlons avec tous les producteurs. Les Européens et les Japonais aussi. Nous ne souffrons pas d'une absence de dialogue mais plutôt d'une absence d'approche systématique et d'une définition claire du but que nous poursuivons. Je tiens à dire que les États-Unis sont partisans de cette conférence et qu'ils tiennent à ce qu'elle ait lieu. »

« Quant à savoir comment se passera la rencontre entre producteurs et consommateurs, M. Kissinger montre un certain scepticisme : « Les nations industrialisées souffrent, en général, de l'illusion que les discussions prennent la forme de réalisations concrètes. Ce qui peut se passer à cette réunion entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole est extrêmement de l'aptitude des pays consommateurs à porter à copier concrètement et à définir une position commune exacte la conférence. En l'absence de ces deux conditions, la conférence ne pourra pas se tenir avec notre participation. Si elle se tenait cependant, elle ne servirait que la répétition, dans un forum multinational, des dialogues bilatéraux qui ont été menés jusqu'à maintenant. On dit trop, poursuit M. Kissinger, qu'il y a un dialogue entre les consommateurs et les producteurs en ce moment. En fait, il y en a beaucoup, et nous parlons avec tous les producteurs. Les Européens et les Japonais aussi. Nous ne souffrons pas d'une absence de dialogue mais plutôt d'une absence d'approche systématique et d'une définition claire du but que nous poursuivons. Je tiens à dire que les États-Unis sont partisans de cette conférence et qu'ils tiennent à ce qu'elle ait lieu. »

Pérou

NOUVEL ATTENTAT CONTRE UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Lima (A.F.P., A.P., Reuter). — Une bombe de forte puissance a explosé, le jeudi 3 janvier, à Lima, la résidence de l'amiral Guillermo Faura Galg, quelques heures avant que celui-ci ne prête serment en qualité de ministre de la marine. Poste qui lui remplace l'amiral José Arce Largo, à la retraite depuis le 31 décembre 1974. L'amiral et sa femme sont indemnes.

Watergate : les silences de M. Nixon

Revenant sur ce qu'il avait fait dire la veille, M. Nixon s'est abstenu le 2 janvier de toute déclaration sur le verdict prononcé au procès de Watergate. Un membre de son entourage a simplement exprimé en ces termes l'état d'âme du propriétaire de ce qui fut jadis « la Maison Blanche de San-Clemente » : « Le président Nixon est profondément bouleversé du fait que ces hommes, qui étaient parmi ses plus proches collaborateurs, et leurs familles aient été si tragiquement trappés par le Watergate. »

Chili

ERAZTUIM — Une coquille a rendu incompréhensible un passage de l'article « L'évêque auxiliaire de Santiago s'alarme de la souffrance des travailleurs » publié dans le Monde le 2 janvier.

Le prélat chilien a en effet déclaré : « Le Chili est loin d'être un pays riche », et non « est loin d'être un pays de riches », comme nous le lui avions fait dire.

Chili

ERAZTUIM — Une coquille a rendu incompréhensible un passage de l'article « L'évêque auxiliaire de Santiago s'alarme de la souffrance des travailleurs » publié dans le Monde le 2 janvier.

Le prélat chilien a en effet déclaré : « Le Chili est loin d'être un pays riche », et non « est loin d'être un pays de riches », comme nous le lui avions fait dire.

DANS L'ACADÉMIE DE BESANCON

Cinquante mille écoliers dépouillent chaque jour la presse régionale

Cinquante mille écoliers et collégiens vont, à leur retour de vacances, dépouiller chaque matin en classe les journaux de leur région, comme ils ont commencé à le faire il y a déjà plusieurs semaines. Cette activité fait partie de l'opération « matériel-école », initiée en France l'an dernier et lancée il y a plus de trois ans par l'Office français des techniques modernes d'éducation (O.F.T.M.E.) dans d'autres régions.

Après Clermont-Ferrand, Bordeaux, Marseille, Nice, Lyon, Grenoble et Strasbourg (le 6 janvier 1974), Besançon est la huitième académie concernée par l'opération. Sur le thème « Franche-Comté, terre d'Europe », les élèves des cours moyens et des classes de 6^e et de 7^e dont les enseignants ont choisi de participer à cette action, rassemblent des informations à partir d'un ensemble de documents composés pour la plupart d'articles de journaux régionaux, d'émissions de radio et de télévision réalisées spécialement et de diapositives. Chaque maître dispose, en outre, de fiches destinées à aider dans cette forme nouvelle de pédagogie, et les élèves ont reçu un dossier contenant des documents écrits et proposant un certain nombre d'activités et de pistes de recherche. Une émission de télévision et une émission de radio seront consacrées au « retour de l'opération ». C'est-à-dire que les élèves auront à répondre à des questions posées par les maîtres et les élèves.

CORRESPONDANCE

Queuena

au cours préparatoire

M. Pierre-Henri Imbert, qui habite à Antony (Hauts-de-Seine), nous adresse la lettre suivante :

« Je vous envoie le texte d'une poésie donnée aux enfants d'un cours préparatoire qui habitent à Monty, dans une cité de banlieue. Pour la plupart de milieu modeste, ils sont « assurés » d'y rester un grand nombre d'années. Personnellement, j'apprécie beaucoup les œuvres de Raymond Queuena, mais son style conventionnel à des enfants censés apprendre à parler correctement leur langage ? Et surtout, pourquoi valent-ils mieux que leur monde, écrasé par le poids infini de la tristesse des choses ? »

GRAND STANDINGUE

Un jour on démontre
Des beaux immeubles si modernes
On en cassera les carreaux
De plâtres et d'ultra-violet
On démontera les journaux
Constructifs à Polytechnique
On sectionnera les colonnes
Collectives de télévision (sic)
On dévissera les ascenseurs
On arrachera les vitres-ordures
On bravera les chauffages
On brûlera les privations
Quand ces immeubles vieillissent
Du poids infini de la tristesse
(des choses).

SCIENCES

LA FRANCE ET LE JAPON S'ASSOCIENT POUR PROSPECTER LES RESSOURCES D'URANIUM DE LA MAURITANIE

La Compagnie française des pétroles (C.F.P.), l'Union Minière du Haut-Katanga (U.M.K.), le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), l'Union Minière du Haut-Katanga (U.M.K.) et la société japonaise Marubeni pour exploiter la prospection des ressources d'uranium de la Mauritanie.

LE CANADA POURRAIT PARTICIPER AU PROGRAMME DE LA NAVETTE ORBITALE AMÉRICAINE

Le Canada, qui envisage de participer au programme de la navette américaine, vient de se voir proposer par la NASA la réalisation de deux articles qui permettraient de transporter à bord de manipuler des charges utiles à l'extérieur de l'engin. Le Conseil national canadien de la recherche (National Research Council ou N.R.C.), qui collabore au programme américain, se montre modérément enthousiaste à l'idée de la NASA.

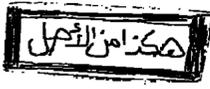
Chili

ERAZTUIM — Une coquille a rendu incompréhensible un passage de l'article « L'évêque auxiliaire de Santiago s'alarme de la souffrance des travailleurs » publié dans le Monde le 2 janvier.

Le prélat chilien a en effet déclaré : « Le Chili est loin d'être un pays riche », et non « est loin d'être un pays de riches », comme nous le lui avions fait dire.

1971, 1972, 1973, 1974
1975
Grâce à ses lecteurs

14-18, rue des Petits-Hôtels, 75010 PARIS



RELIGION

UN DOCUMENT ROMAIN SUR LES RELATIONS JUDÉO-CHRÉTIENNES

De la « condamnation » de l'antisémitisme à la promotion d'un véritable dialogue

La commission spéciale pour les relations avec le judaïsme, instituée à Rome en octobre 1974 auprès du secrétariat pour l'unité des chrétiens, vient de faire paraître des « orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire sur les juifs ».

Voici les principaux passages :
« Bien que le christianisme soit né dans le judaïsme et qu'il en ait reçu certains éléments essentiels de sa foi et de son culte, le fossé s'est creusé de plus en plus au point d'en arriver presque à une méconnaissance de part et d'autre.

« Après deux millénaires, marqués trop souvent par une ignorance mutuelle et de fréquents affrontements, la déclaration conciliaire donnait l'occasion d'engager ou de poursuivre un dialogue visant à une meilleure connaissance réciproque. Durant les neuf années écoulées, de nombreuses initiatives ont été prises en divers pays. Elles ont permis de mieux discerner les conditions dans lesquelles peuvent s'établir et se développer de nouvelles relations entre juifs et chrétiens. Le moment semble venu de proposer, selon les orientations du concile, quelques suggestions concrètes, fruit de l'expérience, en espérant qu'elles aideront à réaliser, dans la vie de l'Église, les intentions exposées par le document conciliaire.

« Tout en renvoyant à ce document, rappelons simplement ici que les liens spirituels et les relations historiques rattachant l'Église au judaïsme constituent comme opposés à l'esprit même du christianisme toute forme d'antisémitisme et de discrimination que la dignité de la personne humaine, à elle seule, suffit à dénoncer et à condamner. Bien mieux, ces liens et relations imposent le devoir d'une meilleure compréhension réciproque et d'une estime mutuelle renouvelée. De façon positive, il importe donc, en particulier, que les chrétiens cherchent à mieux connaître les composantes fondamentales de la tradition religieuse du judaïsme et qu'ils expriment par quels traits essentiels les juifs se définissent eux-mêmes dans leur réalité religieuse vécue.

« La suite du texte est divisée en quatre parties : 1) le dialogue ; 2) la liturgie ; 3) l'enseignement et l'éducation ; 4) l'action sociale et commune.

« Reconnaissant que les relations entre juifs et chrétiens n'ont en général pas dépassé le stade du « monologue », la note estime qu'il faut « établir désormais un véritable dialogue » ; elle poursuit :

« Dans les circonstances où cela sera possible et mutuellement

« souhaitable, on pourra favoriser une rencontre commune devant Dieu, dans la prière et la méditation silencieuses, et efforcez-vous de faire valoir cette humilité, cette ouverture d'esprit et de cœur, nécessaires pour la connaissance profonde de soi-même et des autres. On le fera en particulier à propos de grandes causes comme celles de la justice et de la paix. »

« Pour définir ce qui caractérise l'attitude juive, on lit que le judaïsme est « justement pénétré d'une très haute et très pure notion de la transcendance divine » et que cela doit permettre aux chrétiens de comprendre « les difficultés que l'âme juive éprouve devant le mystère du Verbe incarné ».

« À propos de la liturgie, le document déclare qu'« il importe de prendre connaissance des éléments communs de la vie liturgique (oraisons, fêtes, rites, etc.) » où la Bible tient une place essentielle.

« On s'efforcera de mieux comprendre ce qui, dans l'Ancien Testament, garde une valeur propre et perpétuelle (cf. *Dei Verbum*, 14-15), celle-ci n'étant pas obliérée par l'interprétation ultérieure du Nouveau Testament, qui lui donne sa signification plénière, alors qu'il y trouve véritablement lumière et espérance. »

« Dans le commentaire des textes bibliques, sans méconnaître les éléments originaux du christianisme, on mettra en lumière la continuité de notre foi avec celle de l'Alliance ancienne, dans la ligne des promesses. Nous croyons que celles-ci ont été accomplies lors du premier avènement du Christ, il n'en est pas moins vrai que nous sommes encore dans l'attente de leur parfait accomplissement lors de son retour glorieux. »

« Après avoir noté que c'est le même Dieu qui parle dans l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, le document remarque :

« L'Ancien Testament et la tradition juive fondés sur celui-ci ne doivent pas être opposés au Nouveau Testament de telle façon qu'ils semblent offrir « un autre religion de la justice, de la crainte et du légalisme, sans appel à l'amour de Dieu et du prochain » (cf. *Deus*, 6, 5 ; *Léon*, 19, 18 ; *Matt.*, 23, 24-40).

« Jésus, tout comme ses apôtres et un grand nombre de premiers disciples, est né du peuple juif. Lui-même, en se révélant comme Messie et Fils de Dieu (cf. *Matt.*

16, 16), porteur d'un nouveau message, celui de l'Évangile, s'est présenté comme accomplissant et parachèverait la Révélation antérieure. Et, bien que l'enseignement du Christ ait un caractère de profonde nouveauté, il ne s'appuie pas moins, à maintes reprises, sur l'enseignement de l'Ancien Testament. Le Nouveau Testament est profondément marqué par sa relation à l'Ancien.

« L'histoire du judaïsme ne finit pas avec la destruction de Jérusalem, mais elle s'est poursuivie en développant une tradition religieuse dans la portée, devenue, croyons-nous, d'une signification profondément différente après le Christ, demeure cependant riche de valeurs religieuses. »

« Le texte demande de « stimuler la recherche des spécialistes sur les problèmes touchant le judaïsme

et les relations judéo-chrétiennes, spécialement dans le domaine de l'exégèse, de la théologie, de l'histoire et de la sociologie. Les instituts supérieurs de recherche catholiques, si possible en liaison avec d'autres instituts chrétiens analogues, ainsi que les spécialistes, sont invités à apporter leur contribution à la solution de tels problèmes. Là où la chose est possible, on créera des chaires

pour nous chrétiens, la référence indispensable à la compréhension de notre identité. C'est sur ces bases que juifs et chrétiens pourront répondre à leur vocation commune dans le monde présent et collaborer, dans l'esprit des prophètes, à la justice et à la paix ».

« Les relations judéo-chrétiennes, spécialement dans le domaine de l'exégèse, de la théologie, de l'histoire et de la sociologie. Les instituts supérieurs de recherche catholiques, si possible en liaison avec d'autres instituts chrétiens analogues, ainsi que les spécialistes, sont invités à apporter leur contribution à la solution de tels problèmes. Là où la chose est possible, on créera des chaires

d'études juives, et l'on encouragera la collaboration avec les savants juifs ».

En conclusion, le document engage les évêques « à créer des commissions ou secrétariats appropriés, ou à nommer une personne compétente chargée de promouvoir la mise en œuvre des directives conciliaires et des suggestions proposées ici ».

Un nouveau pas en avant

par BERNARD DUPUY (*)

La récente création par le pape Paul VI d'une commission pour les relations avec le judaïsme ne constitue pas une innovation. Depuis plusieurs années, des contacts réguliers existent entre le Saint-Siège et les représentants des instances juives mondiales ; elles ont permis la création d'un comité de liaison qui se réunit tous les ans depuis 1971. Celui-ci doit tenir sa prochaine session à Rome du 7 au 11 janvier.

Les Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration de Vatican II sur les juifs, prévues depuis longtemps, et qui viennent de paraître, sont un document adressé aux chrétiens du monde entier. Dès le début, elles font état des efforts de compréhension et de rapprochement tentés depuis le concile : « Depuis les neuf années écoulées, de nombreuses initiatives ont été prises en divers pays, qui ont permis de mieux discerner les conditions dans lesquelles peuvent s'établir et se développer de nouvelles relations entre juifs et chrétiens. »

C'est une allusion discrète mais réelle aux documents publiés dans plusieurs pays, en particulier aux orientations pastorales adressées aux catholiques de France en 1973. Le nouveau document souligne ainsi l'importance d'une tâche dont il reconnaît la fois l'urgence et les difficultés.

La nouvelle commission a dû tenir compte du degré de maturité très différent des relations judéo-chrétiennes dans les diverses parties du monde ; celles-ci sont, en effet, presque inexistantes dans certains pays d'Asie ; en d'autres régions, elles sont bloquées par des préjugés religieux de longue date ou bien rendues plus difficiles par le conflit du Proche-Orient. Il est toutefois

remarquable de voir ce document rappeler que la question concerne tous les chrétiens, même là où il n'existe pas de communauté juive.

On sera sensible tout d'abord au fait que le document « condamne » toutes les formes d'antisémitisme, alors que le texte du concile Vatican II n'avait finalement fait que les « déplorer » (1).

On ne manquera pas de remarquer aussi l'invitation à considérer les juifs « tels qu'ils se définissent eux-mêmes ». Contrairement à ce que croient trop souvent les chrétiens, le peuple juif n'est pas purement et simplement le « peuple de l'Ancien Testament », référence à usage typologique. Le peuple juif dont parle le document est le peuple juif d'aujourd'hui, héritier certes de la Bible, mais considéré aussi dans sa réalité présente et envisagé désormais, selon l'esprit de Vatican II, dans la ligne de sa fidélité.

Facile de voir qu'il est reculé au titre de la loyauté à l'égard de tout homme en général ; accepter d'avoir envers autrui le regard qu'on exige de lui envers soi-même. Mais qui, dans le cas présent, est décisive, car l'attitude des chrétiens en face des juifs a presque toujours été l'inverse : celle de la méconnaissance et de l'oubli. De ce point de vue, il s'agit bien d'une attitude nouvelle. On sait d'ailleurs que ce retournement, appelé par Vatican II, déroute encore plus d'un chrétien, aussitôt enclins à croire « la foi en péril » ; aussi est-il nettement équilibré dans le document par le rappel de l'apport nouveau et irréversible du christianisme. Il n'en demeure pas moins, si l'on songe qu'il s'agit d'un texte romain, que

c'est là un acte d'une très haute portée historique.

« L'histoire du judaïsme, est-il dit encore, ne finit pas avec la destruction de Jérusalem. » Remarque d'importance qui prend le contrepied du mythe pseudo-théologique du « juif errant », dont on n'a peut-être pas fini de mesurer les effets néfastes. Elle invite à examiner sous un jour positif une donnée fondamentale, qui imprègne toute la liturgie juive et qui marque l'itinéraire des juifs dans l'histoire : le fait que l'existence juive est une existence « en diaspora ». Celle-ci a commencé avec la captivité en Babylonie et elle a pris une ampleur nouvelle au moment de la destruction de Jérusalem et de sa reconstruction comme cité romaine en 134 par l'empereur Hadrien. C'est dans cette symbiose particulière avec les autres hommes que le juif se sent appelé tout à la fois à rendre témoignage à la transcendance du Dieu unique et à défendre son identité propre.

On pourrait encore signaler dans ce document plusieurs autres façons de voir, qui sont une invitation à l'objectivité et méritent l'attention, en particulier dans le domaine de la liturgie chrétienne et de l'enseignement religieux. Ces façons de voir, discrètement affirmées, se présentent comme des orientations plutôt que comme des directives impératives, car toute la question sera de savoir dans quelle mesure, ici et là, elles seront effectivement acceptées. Leur mise en œuvre, grâce à la formation de spécialistes

et à la création d'instruments de recherche appropriés, constituera la tâche délicate de la nouvelle commission.

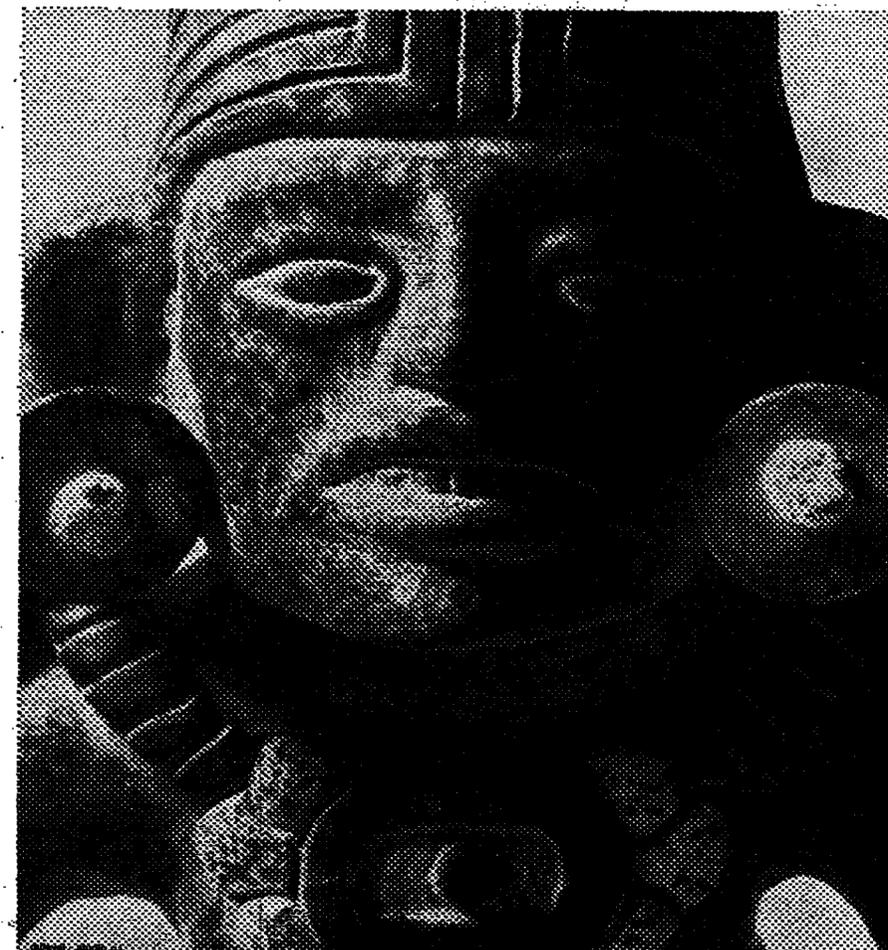
Si l'on faut néanmoins exprimer un regret, ce serait que le texte soit rédigé dans le langage « religieux » habituel aux chrétiens, et non dans le langage biblique dans lequel les juifs pourraient aussi se reconnaître.

Enfin — et certains chercheront à coup sûr à en tirer argument — le document, à la différence, par exemple, des « orientations » françaises de 1973, ne fait qu'évoquer de très loin les questions brûlantes de la « terre » et de sa signification pour le « juif ». On ne saurait croire pourtant que ces questions sont absolument hors de perspective. On peut sans doute attribuer la réserve du document à la crainte des interprétations et des réactions politiques qui, comme on sait, ne manqueraient pas ! On peut aussi, et plus légitimement, interpréter ce silence comme la volonté de ne pas prendre position dans une question qui est débattue entre les chrétiens eux-mêmes et qui doit demeurer ouverte.

Enfin et surtout, il faut rappeler que le nouveau secrétariat n'est qu'au début de sa tâche. Il ne saurait s'avancer dans un domaine qui, tout le monde le sait, est extrêmement ardu et comporte des incidences multiples, sans un travail patient de consultation et de conseil, auquel il devra désormais s'attacher. Le rôle de Rome est peut-être moins de stimuler la réflexion théologique que de faire se confronter et de coordonner les réactions très diverses qui s'expriment dans les différents parties du monde chrétien.

(*) Dominica, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme.

(1) Voir le tableau publié dans le *Monde* du 19 mai 1973.



Amérique latine: neuf pays réunis sur le même plateau, au 5^e étage des galeries

Du 3 janvier au 1^{er} février : des bijoux. Des armes. Des panchos. Des idoles. Des bois décorés. Des plantes tropicales. Des antiquités précolombiennes. De la gastronomie avec dégustation de café et de cocktails. Offrez-vous de beaux souvenirs d'Amérique latine sans y aller. Ou en gagnant au concours organisé en liaison avec AEROMEXICO.



HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

Large vertical advertisement on the right side of the page. It features a large, stylized graphic of a face or profile, possibly related to 'L'Égypte' mentioned in the text. The text is partially obscured and difficult to read, but includes phrases like 'L'Égypte' and 'AEROMEXICO'. The overall design is graphic and artistic.

كنا من الأصل

صداي العالم

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

VACANCES DE CRISE

EN ce début d'année, les professionnels du tourisme ont eu plutôt une heureuse surprise. Le pire qu'ils craignaient — la fuite de leurs clients désorientés et désargentés — ne s'est pas produit. La crise, la fameuse crise, a modifié sans la bouleverser l'attitude des candidats aux vacances et au voyage. Ceux-ci ont retardé ou modifié leurs projets : ils y ont rarement renoncé.

Une enquête rapide auprès de quelques spécialistes français permet d'avancer les conclusions (provisoires) suivantes. Conséquence de l'incertitude des temps : les réservations ont été plus tardives. Conséquence de la durée des temps : les séjours ont été souvent réduits. On a par exemple pris une semaine de sports d'hiver au lieu de deux. Surtout, les difficultés économiques du dernier trimestre ont accentué une tendance perceptible depuis plusieurs mois. Les voyages lointains et chers ont été beaucoup moins fréquemment aménagés que les déplacements plus courts.

Les charters pour le Kenya ou Rio sont partis complets. Les nouvelles listes redécouvertes des catalogues touristiques, les Seychelles, Maurice, les Bahamas, les Antilles, ont connu un beau succès. « Des Antilles, j'aurai pu en vendre trois fois plus », dit le responsable d'une des plus grandes agences. L'Afrique du Nord tient bien, le Maroc surtout (pour ce vendeur spécialisé 100 % d'augmentation par rapport à 1973) mais aussi la Tunisie.

Redistribution

Mais les paradis traditionnels du tourisme méditerranéen, les Baléares, les Canaries notamment, paraissent en perte de vitesse. Parce que leurs charmes ne sont plus aussi répandus qu'auparavant ? Parce qu'ils s'adressent à une clientèle à revenus plus modestes et plus directement touchés par les difficultés actuelles ? Cette dernière explication mériterait d'être approfondie. La crise dans le tourisme comme ailleurs menace sans doute davantage les moins riches.

Les estimations publiées, à Genève, par l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), nouvelle dénomination de l'ex-Union internationale des organisations officielles de tourisme, confirment sur une période plus longue les impressions que l'on peut recueillir en France.

Selon l'O.M.T., les arrivées de touristes dans le monde (par les divers moyens de transport habituels) se chiffrent pour l'an dernier à 209 200 000 unités, soit une diminution par rapport à 1973 de 2 % (215 millions d'arrivées). Les sommes dépensées ont, quant à elles, augmenté d'environ 5 %, mais ce chiffre n'est pas significatif dans la mesure où il intègre le renchérissement dû à l'inflation.

L'année 1974 a été néanmoins marquée par une sorte de « redistribution » des mouvements de voyageurs. Les pays européens, qui enregistrent toujours une progression constante du nombre de leurs visiteurs étrangers, voient cette tendance se renverser nettement. Les touristes en provenance des États-Unis ayant particulièrement fait défaut. En revanche, l'Asie, l'Amérique du Nord et surtout le Proche-Orient ont connu un vif succès, notamment auprès des voyageurs européens. L'Amérique latine et les Caraïbes ont, pour leur part, continué à recevoir de nombreux clients venus de l'Amérique du Nord.

Baisse sur Israël

Dernière illustration des incidences des crises internationales sur le tourisme mondial : six cent vingt-trois mille touristes ont visité Israël en 1974, soit 10 % de moins qu'en 1973. Estiment les autorités de Tel-Aviv. En tête des visiteurs : les Européens (298 000), suivis par les Américains (204 000). Le tourisme est demeuré, en 1974, la principale source de devises du pays. Il a rapporté 290 millions de dollars (1 milliard de francs environ) au lieu de 230 millions en 1973.

L'Égypte joue la politique de la porte ouverte



Le défilé du Nil, furent de nouveaux ouvert — discrètement — à tous les voyageurs. C'est également sans tambour ni trompette que l'accès à la plupart des régions encore interdites vient tout récemment d'être autorisé aux étrangers.

La liste des endroits où ces derniers ne peuvent circuler sans permission officielle est pratiquement réduite aux rives de la mer Rouge, à l'oasis de Sioua (où Alexandre le Grand, paré des dépouilles de Pharaon, se transporta jadis pour consulter l'oracle d'Ammon) et aux voies secondaires de la région du delta du Nil et du canal de Suez. La nouvelle s'est rapidement répandue, et les touristes se sont vite lancés sur les routes de la Haute-Égypte, ou ont poussé jusqu'à Marsa-Matruh, sur la Méditerranée. D'autres ont préféré aller visiter les ruines de Suez, Ismailia et Port-Saïd, où les habitants se réinstallent. A partir du Caire, on peut se rendre directement dans les trois villes du canal, mais la route qui les relie entre elles en longeant la voie d'eau internationale reste, pour le moment, réservée au trafic militaire. Alors que dans les chancelleries on vit au rythme des rumeurs de guerre des familles Fenouillard carottes tout l'ascension des ruines de la ligne Bar-Lev ou cherchent à Damiette le souvenir de Saint Louis.

Bakchich de rigueur

Les routes de la campagne égyptienne — pas toujours de la meilleure qualité et encombrées par un charroi rural indifférent au code — ménagent des intermédiaires agréables. Il est hors de question de pique-niquer sous un arbre dans cette « Hollande africaine » qu'est l'Égypte, mais le moindre arrêt dans le village le plus humble suscite des vocations de guide parmi les jeunes fellahs. Le bakchich va de soi, mais il est accepté sans bassesse. La surprise est moins agréable lorsque, visitant tel ou tel temple ou nécropole, on se voit offrir des objets que les moines viennent de faire abattre sans scrupule une enclos millénaire pour la remplacer par un hutur mur de béton tapissé de nouvelles cellules, le nombre des vocations augmentant dans les ordres orthodoxes.

Autre événement touristique de ces dernières semaines, l'inauguration du « plus

bel ensemble hôtelier et touristique du monde arabe », le « Méridien » du Caire. Avec ses trois cents chambres et leurs trois cents balcons plongeant tous sur le Nil, avec ses restaurants gignoles, du relais gastronomique à la cafeteria internationale via la taverne orientale, ses deux piscines, ses deux cabarets, ses esplanades en pont de bateau et ses galeries marchandes, le nouvel hôtel de la chaîne française (il appartient, en fait, à l'Etat égyptien, mais la filiale d'Air France a un contrat de gérance de vingt ans avec l'organisme national du tourisme) se présente comme un bouclier de verre à la proue de l'île de Rouda, proche du centre de la capitale égyptienne, là où le fleuve est assez large — un kilomètre environ — pour justifier son surnom d'El Bahr — la mer.

Mis en chantier voilà plus de dix ans, achevé après une véritable « odyssee » de la construction qui a vu successivement les Allemands de l'Ouest et les Américains renoncer à la tâche, puis les Français et les Égyptiens s'y atteler, l'ensemble aurait coûté la somme tabuleuse de 600 millions de francs...

On note certes quelque outrance dans la décoration, mais chaque chambre contient une ou deux toiles des meilleurs peintres égyptiens, et les six cents membres du personnel sont formés — à la française — afin de trancher sur le service stéréotypé des chaînes américaines déjà présentes au Caire.

Le Méridien devait jouer également le rôle d'école hôtelière et étant venu s'ajouter aux autres maillons de la chaîne construits ou projetés dans plusieurs pays arabes (Maroc, Tunisie, Liban, Syrie, Irak, Arabie Saoudite, Soudan), une « touche » française va apparaître dans le secteur touristique en pleine expansion de cette partie du monde. Les Arabes utilisent en général que les méthodes françaises feront meilleur ménage avec les habitudes orientales que celles des Anglo-Saxons.

Le Club Méditerranée, installé en Égypte depuis déjà un lustre, va renforcer cette tendance en développant ses installations de Louxor — des bungalows au bord du Nil viendront s'ajouter aux hôtels flottants — et en les étendant à la mer Rouge, en prévision de la réouverture de cette zone au tourisme. Au Caire, le Club Méditerranée, superbement logé dans un ancien parc princier, entouré de banians centenaires, a décidé d'ouvrir ses portes aux Égyptiens. Au lieu d'être, comme dans la plupart des autres régions du monde où il a planté son tent, un univers à part coupé du reste du pays, le Club voudrait être en Égypte un véritable forum de loisirs euro-arabe.

La fin d'une sorte de « blocus » touristique, l'inauguration du Méridien et le renforcement des activités du Club ont donné l'occasion au gouvernement de réaffirmer sa volonté de promouvoir le tourisme. Sept cent mille personnes ont déjà passé sept millions de nuitées en Égypte cette année, pour une capacité totale d'hébergement de 15 320 lits, dont 8 220 relevant du secteur public.

La plage de Cléopâtre

L'objectif des responsables est d'attirer, en 1980, quatre millions de visiteurs représentant 40 millions de nuitées et procurer 500 millions de dollars de recettes. Pour cela il faudra cent mille lits. Des contacts ont été pris par l'Égypte avec au moins une dizaine de sociétés occidentales pour construire plusieurs autres grands hôtels au Caire, à Alexandrie, à Louxor, à Port-Saïd et à Ismailia.

Le projet le plus important est un ensemble touristique (coût : 400 millions de dollars) qui pourrait être édifié dès cette année à proximité des Pyramides. Ce « complexe » risque, il est vrai, d'achever de défigurer le site déjà bien malmené de la seule des Sept Merveilles du monde encore debout. Il devrait couvrir 1 million de mètres carrés et comprendre plusieurs hôtels, des casinos, des cinémas, des piscines. Une autoroute longue d'une quarantaine de kilomètres le relierait directement à l'aéroport du Caire. Autre projet : l'aménagement touristique et hôtelier sur un espace de 1 million de mètres carrés également, de la plage méditerranéenne de Ras-El-Hekmat. Une plage où Cléopâtre passait ses vacances il y a deux mille ans...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

* Tourisme égyptien. Ambassade de la R.A.U., 36, avenue d'Élia, Paris (16^e), tél. : 720-30-36.

DÉTENTE SUR LES RIVES DU NIL

Pour les touristes aussi, l'Égypte joue la carte de la détente. Depuis la guerre de 1967, les étrangers, sauf autorisation spéciale, ne pouvaient guère visiter que Le Caire, Alexandrie, Louxor et Assouan. A la fin de l'été dernier, le lac et l'oasis de Fayoum, la route du désert, les monastères coptes du Ouadi-Natroun, et Rosette, avec ses maisons anciennes en mosaïque de

Dans l'Alsace des souvenirs

UN WEEK-END AVEC L'AMI FRITZ

EMILE ERCKMANN et Alexandre Chatrian, deux écrivains dont le premier tenait la plume et l'autre courait les éditeurs parisiens : les auteurs du *Bleuet*, de *Madame Thérèse*, du *Conservé de 1813*, de *L'ami Fritz* et du *Juif polonois*, ont puisé leur inspiration dans un terroir situé « entre Zinsel et Zorn », deux rivières coulant au nord et au sud de Phalsbourg, ancienne place forte à l'extrémité du plateau lorrain, avant la descente vers les « jardins » d'Alsace.

Le centre de Phalsbourg, cité de quatre mille à cinq mille habitants, à la fois bourg rural et commerçant, c'est à se voir aujourd'hui encore de nombreux souvenirs, et l'atmosphère du siècle dernier dont les œuvres d'Erckmann-Chatrian sont imprégnées. La place d'Armes, où manœuvraient les troupes, ses brasseries, ses vieilles rues (du Collège bordant le temple, Alexandre-Weill, où se trouve la synagogue, de l'arsenal, de la Manufacture) et ses portes d'Allemagne et de France font partie intégrante des livres de ces deux auteurs populaires. Tout le petit monde des livres de notre enfance se retrouve dans ces lieux : de Fritz Kobus à David Sichel, en passant par Joseph Berta, le « conservé de 1813 ».

A l'angle des rues Lobau et Erckmann, près de l'ancienne halle, une inscription désigne la maison natale d'Erckmann. Ce carrefour représente le centre de l'œuvre. En effet, c'est de la boutique de raffine de son père que l'enfant fit les premières moissons d'observations qu'on retrouvera

plus tard dans ses livres : paysans se rendant au marché, grognards de la Grande Armée coulant une amère retraite, voyageurs de la diligence Paris-Strasbourg qui faisait halte à proximité.

Un monument de grès construit par souscription en 1922, paliné par le temps, s'élève à cinquante mètres de l'ancien collège (aujourd'hui lycée Erckmann-Chatrian), où les deux auteurs se rencontrèrent.

Pour bien saisir l'atmosphère des romanciers, il faut flâner dans ces rues étroites qui aboutissent sur la vaste place d'Armes, bordée d'acacias et de marronniers, où trône la statue du maréchal Mouton, dont Napoléon I^{er} dira qu'il fut un lion.

C'est dans cette ville qu'Emile Erckmann concevra et élaborera la totalité de son œuvre, comme une sève dont il ne cessera de s'alimenter. Le musée de l'hôtel de ville, où l'on attendait par de lourds escaliers de bois — les mêmes qu'à l'époque des conscrits de 1813, — surtout consacré à l'œuvre, réserve une salle minuscule aux deux écrivains. On y trouve des éditions originales de chez Hetzel, des lettres, le carnet de route du capitaine Vidal, et les faire-part de la mort d'Emile Erckmann dont l'un fut composé à Paris, et l'autre, plus complet, à Colmar, occupé à l'époque par l'Allemagne. Aux murs, des affiches de l'ami Fritz, des assiettes de la faïencerie de Sarreguemines, illustrant le *Bleuet*, et un buste des deux écrivains par Bartholdi où Erckmann serre symboliquement une plume entre ses doigts. Chatrian y figure sur un livre de comptes sous le bras.

« Nous ne pouvons que lapaiser les murs », précise M. Antoine Schrub, le conservateur. D'ici à 1980-1985 un nouveau musée sera installé près de la porte d'Allemagne, et occupera trois salles. Mais « les Phalsbourgeois ne s'imaginent guère d'Erckmann-Chatrian, si ce n'est par leur bibliothèque. Leurs œuvres se faisaient rares ».

Sorti de Phalsbourg, on descend vers les Vosges et leurs épaisses forêts de sapins pour la « promenade favorite d'Emile Erckmann » vers La Petite-Pierre, le village natal de sa mère. L'Oberhof, petit hameau avec sa maison forestière aux volets vert pâle, on atteint la vallée de la Zinsel, chère à l'auteur. La majorité des romans se déroulent dans cette paisible vallée verdoyante, bordée de forêts où détonnent pas endroits les laches vénéneuses des rochers de grès.

A proximité, à l'Hammerweyer, se trouve l'endroit où Erckmann avait acheté une scierie aujourd'hui disparue. C'est là que vécut le Brigadier Frédéric, l'illustre Docteur Mathews et la jeune Suzel de l'ami Fritz. Les

racines de l'écrivain plongent dans « ce sol riche, plantureux, souriant à l'ombre des Vosges. Quand on a le bonheur de nuire entre le Haut-Barr, le Nideck et le Geirstein, on ne devrait jamais songer aux voyages. Où trouver de plus belles forêts, des hêtres, des sapins plus blancs, des vallées plus riennes, des rochers plus sauvages, un pays plus pittoresque et plus riche en souvenirs mémorables ? Je n'ai jamais aimé que nos montagnes, nos rivières, nos moutons et nos scieries ».

Partout, « entre Zorn et Zinsel », on retrouve la trace de nos deux romanciers : à Darne et Quatre-Vents, à Bois-de-Chêne, à Trois-Maisons, à Lutzelbourg que domine le château de Maître Daniel

Rock, et dans le massif forestier de Dabo. Au Grand-Soldat, hameau natal de Chatrian près d'Abreschwiller, gare terminus du petit train forestier, a été campée l'action de *l'Invasion*, du *Fou Yggof* et des *Rantons*.

Si Alexandre Chatrian fut inhumé au Rainoy, dans la région parisienne, Emile Erckmann repose, lui, à Lunéville, ayant quitté Phalsbourg occupé symboliquement, sa tombe est surmontée d'un rocher de grès, semblable à ceux de la vallée de la Zinsel qu'il avait tant aimés.

CLAUDE LEVY.

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

Côte d'Azur

HOTEL FRATEL * NN**
(Plein centre) entièrement neuf, calme, jardin, piscine chauffée. Pension complète 120 F 1^{er} pension 100 F T.T.C.

HOTEL GOUNOD ***, rue Gounod, Annecy (Suisse), calme, très confort, ch. et pet. déj. de 75 à 105, tout compris. Tél. (93) 88-26-30.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Hôtel WELCOM, bord de mer, salon d'hiver. Tél. : (93) 80-70-50.

Montagne

Alpes du Sud, M100 LE SAUZE, 1400 m. Hôtel LE DAUJ *** NN. Très des piscines, piscine chauffée, sauna. Possibilité complémentaires. Tél. : (82) 81-05-50.

Province

BORDEAUX
LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N. Appis calmes, 44 à 64 F T.T.C. Centre affaires et spectacles. 2^e place de la Comédie, Bordeaux. Tél. : 82-64-03 à 06

Suisse

AROSA (Grisons)
HOTEL VALSANA, Première classe. Courts de tennis. Piscine plein air et piscine couverte.

les orres
1550-2770
Nouvelles des nouvelles, grandes stations
Les Alpes du Sud
1^{er} remontées mécaniques
35 km de pistes, 3 hôtels 2800 lits
renseignements et réservations
maison des touristes alpes
2, av. de l'éclair, Paris 1^{er}
téléphone 073-89-95

HOTEL MONT-BLANC
JANVIER ET MARS 20%
RÉDUCTION DE 20%
PRIX FORFAITAIRE
7 JOURS
Écrivez ou téléphonez :
74120 MEGEVE
Tél. (50) 21-20-02. Telex : 90801

BRUXELLES
VU PAR GAULT ET MILLAU
Il existe à Bruxelles un petit restaurant « de quelques tables » qui est devenu pour Gault et Millau, l'un des meilleurs du monde. Vous le découvrirez avec des dizaines d'autres adresses (bonnes et mauvaises) dans le supplément « Petit Bruxelles » du Nouveau Guide Gault-Millau. Numéro de janvier, chez votre marchand de journaux.

pro-loup
1600-2500
la station
d'un ski heureux sous le soleil meridional
2 télécabines, 1 télésiège, 19 téléskis
30 pistes, 12 hébergements
renseignements et réservations
maison des touristes alpes
4, av. de l'éclair - Paris 1^{er}
téléphone 073-89-95

diologue
avant
nique
pays
même
au,
stage
aleries
series
yette
BASSE-BELLE ERNE

CLIN D'ŒIL

Les cousines du Mississippi

Il était une fois, aux Etats-Unis, onze cousines qui, ayant franchi la barre de la cinquantaine, s'éparpillèrent que seuls les douits familiaux leur avaient permis de se réunir.

Elles décidèrent alors de devancer le sort et, avec cet enthousiasme qui caractérise la femme américaine, de faire ensemble une croisière d'hiver sur le Mississippi. Elles embarquèrent donc, avec des accompagnements de collégiennes en vacances, un soir de décembre, à La Nouvelle-Orléans, sur le « Delta-Queen », le dernier « vapour » à roue qui parcourt le grand fleuve. Il s'agissait moins, pour celles qui arrivaient de la Virginie, de l'Arkansas ou de Washington, de retrouver les traces des espérances de Tom Sawyer et d'Huckleberry Finn que de remonter jusqu'à leur jeunesse audacieuse et généralement dorée, en échangeant des souvenirs.

A la salle à manger, on leur dressa cependant une table sous le portrait de Mark Twain, moustachu à la chevelure blanche et abandonnant, dans la ressemblance avec le docteur Schweitzer, est toujours remarquée par les Français. Elles firent courageusement honneur aux audaces gastronomiques du maître coq, s'attaquèrent avec méthode et application aux stocks du sommelier, furent toujours les dernières à réintégrer le bord aux escaliers, se photographièrent en groupe ou séparément, s'astreignirent régulièrement à faire du footing sur le pont, tandis que le violon orgue à vapeur rythmait avec « Dixie » les évolutions de leur escouade, échangeaient des crèmes de beauté, des remèdes contre la cellulite et des recettes de cuisine, jouèrent au gin-rummy, s'extasièrent devant les ciels mauves à chaque coucher de soleil, embrassèrent le commandant.

Veuve de diplomate, spécialiste de la médecine vaudou, ou épouses de banquier, d'avocat ou d'éleveur, ces dames arborèrent des toilettes variées, dénotant chez la plupart d'entre elles, un goût marqué pour les couleurs vives, les pantalons à carreaux, les chemises bigarrées, les chasubles et les vestes dont les tons rappelaient plutôt la palette de Vasarely que celle de Fragonard. Le soir, on robe longue, affichant leurs bijoux, elles lurent le plus bel ornement des bals. Oubliant les volants empesés de Scarlett O'Hara, elles apparurent dans des tournures de lamé doré, dans des mousselines parme, dans des soieries vertes, dans des trousseaux de chantilly bleu pastel. L'une d'elles, vêtue d'une éplûre pourpre à parements noirs, eût passé chez nous pour un conseiller à la Cour un jour de cérémonie ou pour un cardinal en rupture de consécration.

Au bar, elles chantèrent tous les vieux airs du Sud, en vidant des gins-tonics ou des whiskeys-sour, pour la plus grande satisfaction du jeune pianiste, qui n'avait jamais vu pareille joie de vivre chez des croisiéristes dont la moyenne d'âge est largement canonique.

On les vit aussi, un après-midi, guetter, accoudées au bastingage, l'apparition, à travers les forêts des berges, du côté de Natchez, des ruines d'une plantation familiale dégringolée. Il y a bien des années par un incendie. Ce soir-là, il y eut un peu de mélancolie dans le groupe.

Comme les eaux limoneuses du Mississippi, leurs vies s'étaient écoulées; comme les grands arbres qui leur cachèrent obstinément leurs anciens terrains de jeux et les débris de la vérande où plusieurs d'entre elles s'étaient balancées sur des rocking-chairs, en rêvant d'amour, le temps avait dressé son écran infranchissable.

Elles décidèrent alors de convier l'étranger qui les observait depuis plusieurs jours à boire une tasse de tisane de sassafras... et le firent cousin d'honneur! Afin qu'il porte témoignage. Ce qui est fait.

MAURICE DENIZIERE.

plaisirs de la table

Pour commencer l'année

UNE farade moins sévère, une approche plus aisée, le restaurant du premier étage du P.L.M.-La Boétie devient une parure des Champs-Élysées. Il convient de dire que La Boétie, animé par une jeune femme qui s'illustra au Bourdonnais, Micheline Coat, propose une carte assez intéressante dans un cadre gentiment élégant. Surtout, les tables y sont espacées, le service correct, le confort incontestable de ce qui est rare dans les Champs-Élysées, du plus en plus livrés aux mangrotes.

Je vous abandonne volontiers la terrine de brochet, qui, si elle n'était nappée d'un beurre blanc parfumé, ne servirait, comme quant toutes les terrines, ses sœurs, rien de rien. Mais le pamplemousse au miel (8 F), le feuilleté de légumes de saison (13 F), l'excellent jambon de pays (16 F), sont, avec le poisson de crudités (12 F), de bonnes entrées en appé-

tit. La viande rouge est bonne, mais j'ai goûté la fricassée de lapin au coulis d'ognons (22 F), le sauté d'agneau aux carottes et navets (23 F), tous deux excellents. Les plats de Fromages d'honneur du Jambon aux herbes grand format, offert par le maître fromager Hubert (et dont vous pouvez acheter sur Vignon la version réduite). Chaque jour et selon la saison, la carte propose en outre des plats, quelques-uns de création, et l'on en arrive au chapitre des desserts avec le grand dessert (18 F), composé de mousse au chocolat, œufs à la neige, glace, tarte, brioche. Sur commande en début de repas, la carte chausse normande (12 F), et d'inséparables sorbets et glaciers (glace au miel et à la noisette, exquis).

Restreinte mais bien choisie, cette carte de vins avec, en apothéose, les bordelais Château Dubouché.

Milon 1967 et Lafite-Rothschild. Mais aussi un simple oiseau-du-lyonnais, réserve de Mme Coat, à 19 F.

Rendez-vous, donc, aux Champs-Élysées.

LA BOETIE, 62, Champs-Élysées. Tél. : 223-97-47.

JEAN-PAUL APECHETCHE est définitivement installé à la Gaillarde. Ce vieux restaurant familial conserve son ambiance sympathique, son banc de fruits de mer avec arrosage direct du bassin d'Oléron. Mais y fonctionne aussi une grillade sur laquelle les poissons (et notamment une somptueuse « parillada ») prennent ou plutôt gardent toute l'époque de l'été.

Bien entendu, et Pays basque oblige, on retrouve à la carte la pipérade (11 F), le pâté basque (6 F), les frites d'oie (8 F), le boudin froid du pays (6 F), etc., ainsi que les confits d'oie et de canard, froids ou chauds, et le foie de canard frais aux légumes.

Plats du jour : à signaler le navarin d'agneau du mardi (22 F), le lapereau à la moutarde et aux pâtes fraîches (24 F), le jambonneau aux lentilles du Pays (le jeudi : 22 F) et les saucisses du Pays basque aux chèvres du samedi (20 F).

Beau plateau de fromages, notamment de chèvres, flan du chef aux pruneaux (6 F), beignets aux pommes (8 F), etc.

Un château-les-meries 1971, venu de sa Dordogne natale avec l'appellation Bergerac ne vaut que 18 F. Il m'a enchanté. Mais la cave des grands bordelais est riche.

LA GAULOISE, 59, avenue de La Motte-Picquet. Tél. : 734-11-64. Fermé samedi midi et dimanche.

excellent tendron de veau (19 F), ainsi qu'aux desserts une charlotte aux marrons sauce chocolat (4,50 F), qui réjouira autant que la mousse au chocolat au citron vert (8 F).

Un saucisson rouge de M. Raimbaut-Thibaut (20 F), un croûte du Domaine de Poulet (38,50 F) témoignent de ce que Michel Guéon aime découvrir sur place les vins de sa carte.

Petit salon de vingt couverts.

AUBERGE MOUVANDELLE, 46, avenue Secrétan. Tél. : 987-98-82. Fermé samedi soir et dimanche.

LA REYNIÈRE.

* La Fédération des syndicats des grands vins de Bordeaux a décidé — au lecteur indigné me communique une note parue dans le Sud-Ouest — de demander, pour cette année encore, le droit de chapiteaux. N'est-ce pas un scandale que ce jus de betterave ajouté à celui de la vigne, au bénéfice d'intérêts bien particuliers et au détriment de la santé et du porte-monnaie du consommateur ?

* Du 5 au 13 avril, Castelnaudary organise une Foire gastronomique. Ce festival du bien-vivre doit mêler les valeurs l'excellence des produits ainsi que les vins des Corbières et du Minervois.

* Les amis de Jersey se réjouiront d'un petit ouvrage de Jernon, vieux pays, par Guy Barthélemy (Éditions du Perrain à Tartoune 4818). On regrettera que l'auteur ait oublié la cuisine dans ce panorama historique, littéraire, touristique et pratique. On s'en consolerait sur place, au Sea Crest, au Lobster Pot, au Moorings, à l'Old Smuggler et ailleurs.

(Publicité)

REMISE DU « CEF D'OR » DE LA QUALITÉ INTERNATIONALE

DISTILLERIES ASBACH & Co à RUDERSHEIM AM RHEIN

Cette distinction est accordée pour la première fois en Allemagne. Le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique (CIAG) a décidé d'accorder cette année le « CEF D'OR de la Qualité Internationale » à la Distillerie Asbach & Co, à Rudersheim am Rhein.

C'est ainsi que, pour la première fois, cette distinction est accordée à l'Allemagne; elle a été attribuée pour l'excellente qualité de la marque « Asbach Uralt », en reconnaissance de cette entreprise de Rudersheim dans la Gastronomie Internationale.

La cérémonie de remise du CEF d'Or fut honorée de la présence de M. Josef EVEL, Ministre de l'Agriculture de la République Fédérale d'Allemagne. En France, Asbach dispose d'une filiale, la Société du Domaine du Chailot, à Saint-Preuil (Charente), qui, depuis son acquisition en 1989, prend une expansion constante. Cette Société assure l'approvisionnement de vins appropriés pour la fabrication d'eau-de-vie de vin et se place actuellement parmi les douze plus importants exportateurs de vins, champagne et spiritueux.

Le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique a, en tant que président, le plus grand honneur de remettre le CEF d'Or à la Distillerie Asbach & Co, qui, depuis son acquisition en 1989, prend une expansion constante. Cette Société assure l'approvisionnement de vins appropriés pour la fabrication d'eau-de-vie de vin et se place actuellement parmi les douze plus importants exportateurs de vins, champagne et spiritueux.

Le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique a, en tant que président, le plus grand honneur de remettre le CEF d'Or à la Distillerie Asbach & Co, qui, depuis son acquisition en 1989, prend une expansion constante. Cette Société assure l'approvisionnement de vins appropriés pour la fabrication d'eau-de-vie de vin et se place actuellement parmi les douze plus importants exportateurs de vins, champagne et spiritueux.

Le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique a, en tant que président, le plus grand honneur de remettre le CEF d'Or à la Distillerie Asbach & Co, qui, depuis son acquisition en 1989, prend une expansion constante. Cette Société assure l'approvisionnement de vins appropriés pour la fabrication d'eau-de-vie de vin et se place actuellement parmi les douze plus importants exportateurs de vins, champagne et spiritueux.

Le Comité International d'Action Gastronomique et Touristique a, en tant que président, le plus grand honneur de remettre le CEF d'Or à la Distillerie Asbach & Co, qui, depuis son acquisition en 1989, prend une expansion constante. Cette Société assure l'approvisionnement de vins appropriés pour la fabrication d'eau-de-vie de vin et se place actuellement parmi les douze plus importants exportateurs de vins, champagne et spiritueux.

(Publicité)

Rive droite

Le Châlain, 84, boulevard des Batignolles (17^e). Tél. : 387-36-84. Spécialités Maritimes. La plus belle carte de poissons. SALLE À MANGER. Ouvert mardi, mercredi et jeudi.

MAISON DU VALAIS, 20, rue Royale - 282-22-72 et 23-75. Raclette, Fondue, Spécialités. CARTES ET PRIX HABITUELS.

Dessiner, Maître-Caillier Restaurateur, 9, place Perrier, Paris 17^e - 754-74-14.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant-Vau, 74-81. 12 spéc. poissons Park. AUBERGE CLOS DU MOULIN, 74-81-31. Sa table et ses Salons classés. Ambiance 40 bis, r. Piantes.

AVRON

FRATELO, 6, r. Piantes, 30^e F. mar. 270-41-03. Diners. Spect. Guir.

BAC

LA PETITE CHAISE, 26, r. Grenelle 252-13-33. T.J. Men 17 F vin comp.

BASTILLE

ENCLOS DE NINON, 21, bd Beaumarchais. Café 22-51 Fermé mardi.

CHAMPS-ÉLYSÉES

LES GRANDS HOTELS. HOTEL CLABIDGE, 74, Ch.-Élysées. 239-35-01. Sa formule au bar 22 F. boisson et service comp. Restaur. 37 F + carte.

RESTAURANTS

LES 3 LÉMOUSINS, 8, rue de Berri, 236-35-97. Spéc. de viande de bœuf. ALEXANDRE, 62, avenue George-V, 730-17-82. Bar, grill-room. Rendez-vous très parisiens.

LE NAPOLEON, G.-P. BOURMANS, de son œuvr. restaur. renommé par ses repas d'affaires, présente son exceptionnelle carte de poissons, riche de satisfaction pour vos invités. T.J. 227-39-50. 38, avenue Friedland.

ÉLYSÉES MANDARIN, 5, r. Colisée, 225-49-72. Entrée Côté Paramount. Jeûne. Tous les jours.

TONG TEN, 1 bis, rue J.-Siméon, 225-91-23. Cuisine de grande classe.

Rue Fière-Charrier. N° 66 JOSEPH, 255-83-23. Cuisine française traditionnelle. N° 69 WESTERN STEAK, Self de très gr. standing où tous peuvent inviter votre P.D.G. ou tout 18,90 TC.

Avenue des Champs-Élysées. N° 20 L'ALSACE, 280-44-24. Ses choucroutes et spécialités régionales. N° 63 NEW STORE, 225-98-18. Grillades de 9 à 17 F. Bar belge et ses 20 bières.

N° 142 COPENHAGUE, 20-41. Pâtis. Table froide. Gibier Nordique. Reine. Conrad Salé Saumon. LA FRÉGOLA, 144, Champs-Élysées, 380-78-22. Une réussite de manifest. gastro. Alsace, Bourgogne, etc.

Avenue Franklin-Roosevelt

N° 4 ÉLYSÉES-BRETAGNE, 239-20-63. Fermé pour cause travaux. N° 8 E. PLEGAT (ex-Westphalie) 239-31-20 Spéc. Bourgogne, Périgord. LES 3 MOULTONS, 63, av. F.-Roosevelt, 225-28-54. Mouton, agn. Menuis. 55, 65 F. vin, serv. compr. Fidiun.

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi, (6^e), 222-31-07. Menu spécial Torro 30 F. Fermé lundi.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée (19^e), PAS 15-21. Le soir MENU à 20 TC.

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre. LE SIMPLON, 1, Pg.-Montmartre, T.J., 231-51-10. Dîner et coquillage. N° 12 AUBERGE DE SIKUWIER, 770-23-80. Déjeuners. Diners. Soup.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. P.-Moulin, 1945-28-34-50. Spécial. alsaciennes. GARE DE L'EST, 7, rue P.-Moulin, 1945-28-34-50. Spécial. alsaciennes.

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque, 224-48-72. Spécial. alsaciennes.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 31, r. Traversière 342-14-96. Spéc. F. dim.

GOBELINS

LA MOULLE, 53, bd St-Marc, 707-12. Spécial. poissons grès. Bouillabaisse Ouvert tous les jours.

GRANDS BOULEVARDS

LA COTERIE, 233-37-06. 5, r. Luna, Spéc. breton. On sert jusqu'à 23 h. F.L.O., 63, 18 St-Denis 730-13-59. F.J. 1000, 2 h. dîner. Pâtis. brasserie. T.J. F.

LES HALLES

Rue Étienne-Marcel. N° 13 CHEZ PIERROT (ex-Montell) même cuisine, 309-17-04. Spécialités régionales. Rue Coquillière. N° 13 ALSACE AUX HALLES, CEN 74-24. Jour et nuit Spéc. rég. N° 3 CHIEN QUI FUME 236-07-42. Rue de Turbigo. N° 13 SOLEIL D'OR, Spéc. Antillaises, 208-08-83. De 20 h. à l'aube.

ILE SAINT-LOUIS

TASSE DU CHAUFFE, 63-56-09. Dîner aux chandelles. Feu de bois.

LOUVRE

CAFÉRIE BRETONNE, Espagn. crêpes et galettes, 14, r. J.-J.-Rousseau (1^{er}), 508-30-81.

LUXEMBOURG

CHEZ GRAMOND, 5, r. de Fleurus, Paris-6^e, SAB. 28-89. Spécialités. Fermé le dimanche.

MEDICIS, 4, pl. St-Roland (6^e), 632-04-12. Pâtis. gibiers. Cuis. trad.

MABILLON

LA FLOU, 2, r. Clément (6^e), Fermé dim. 235-77-32. Avez aussi Courcouronnes.

MADELEINE

LE MAZAGRAN, 6, r. Ch.-Legarde, 235-71-32. Veuille crûte. F. Cadre de LES QUÊTES, 8, r. Capucines, 06-91. F. dim. Cuisine française traditionnelle dans un cadre élégant.

Place de la Madeleine

N° 31 CHEZ MOULINE, 285-27-87. Fruits de mer, plat du jour, cave.

MAIRIE DU XVIII^e

CHEZ FREGAT, 181, r. Croisier 606-94-20. En dim. lun. Fois grillés. Fois grès, gibiers, crust., coquill.

MARAIS

GRILLE DU MARAIS, 13, rue Turcotte, 272-02-49. Cuis. pâtis. F. dim.

MONTMARTRE

ASSOMMOIR, 12, r. Girardon, D.J. Diners 070-55-01. Spéc. Françaises. COQUARD, 78, r. d. Martyrs, 18^e. M^e Figalle. Le Patron aux fourneaux présente son spécial de veau. AIRE, 1, rue Sainte-Beuve, 548-07-25. T.J. (in Coupures, Pastilla). ANGES DE BERTY, 108, av. du Maine, 395-83-83. De 4 à 50 couvert.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSEL, 3, place du 18-Juin, 246-94-41. Pâtis. brasserie alsacienne. CHEZ FERRER, 117, r. de Valenciennes, 734-96-12. P.D. Jeune pâtis. en cuis. AIRE, 1, rue Sainte-Beuve, 548-07-25. T.J. (in Coupures, Pastilla). ANGES DE BERTY, 108, av. du Maine, 395-83-83. De 4 à 50 couvert.

N° 9 bis ATOSHA, SEG. 62-83

Mérou roué charbon de bois dans la salle.

LA MOTTE-PICQUET

LE SELF le plus confortables et le plus élégant de Paris, 63, av. de la Motte-Picquet. T.J. de 11 à 23 h.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, chaussée de la Muette-19^e 288-20-82.

CARREFOUR ODÉON

BRAS LIONS XXI, 8, rue des Grands-Augustins DAN 73-98.

ODÉON

AU SAVOYARD, 16, rue d'Anvers, 229-20-30. M. Cochet, propr. sp. rég. MENANDIERE, 13, r. Epéron, Carrefour Odéon, 632-64-30. Dîners. Diners. Spécialités. Diners.

OPÉRA

RESTAURANTS. DROGSTORE OPÉRA, 6, bd Capotone, OPE 62-92. 2 restaurants, 20 boutiques de 9 h 30 à 3 h du mat. CLUB HAUSSMANN OPÉRA, 3, rue de Valenciennes, 229-20-30. Salons de 4 à 200 couverts.

LE PAILLARD, 28, bd des Italiens, 824-48-81. T.J. Ses buffets et plats.

PASSY - AUTEUIL

SULLY D'AUTEUIL, 78, rue d'Auteuil, 225-82-82. 78 les jrs. Déjeuners d'affaires. Diners spectacles. MOES AUX DENTS, 6, bd Descazes, 870-72-82. Terrasse ou Crust. GRILL. AVE DU MOULIN BLANC, 40, r. d'Auteuil, 288-02-21. Gibiers, spécial. AU CHARRON DE BOIS, 10, rue Ouchard, 407 77-48. La grillade.

LES MURAT, 1, bd Murat, 233-33-17. Buffets, coquill., poissons gibiers.

PASSY - MUETTE

TOIT DE PASSY, 94, av. P.-Doumer (19^e), 225-11-23. Pâtis. Park. Grill. Spécialités bourgeoises. Menus de 45 à 85 F. Banquets.

PLACE PÉREIRE

N° 6 JEAN-PIERRE, 670 01-41. Paris. Spécial. de foies gras. N° 9 DESSINIER, Maître caillier jusqu'à 1 h du matin. 734-74-14. T.J. Pâtis. grillades, ses spécial.

PLACE CLICHY

AUBERGE DE CALAIS, 7, rue de Calais, 874-00-85. Dîner en musique. AU BISTROT DU ROY, D.J. et Dîn. 4, villa St-Michel, 18^e, MAR. 67-51.

BOULEVARD PÉREIRE

N° 116 SAINT-SIMON, 754-47-20. F. dim et fêtes. Cagouilles charentaises. Soup aux herbes. Cadre Louis XVI.

PLAISANCE

GASTRAUD DU MOULIN, 78, r. de Valenciennes, 820-81-81. Spéc. Alsac.

PORTE MAILLOT

HINGAD, 21, r. Brunel-17^e, 880-23-70. Spécialités d'Afrique du Nord.

PONT-NEUF

AU VILLAGE BULGARE, 6, r. Nevers (1^{er}-Neuf), 223-86-78. Ouv. T.J., Dîners d'affaires. Diners.

RÉPUBLIQUE

LE BOCK LORRAIN, 71, bd Magenta, 228-17-28. Spécialités Lorraines.

SAINTE-AUGUSTIN

LE SARLADAIN, 2, r. de Vienne, 222-22-82. Cassoulet 34,50 F. coqill. 24,50 F.

SAINTE-GEORGES

Rue Saint-Georges. N° 85 TY COZ, 88-82-82. Seul restaurant sans viande. Tous poissons. Fermé dimanche et lundi.

Rue Notre-Dame-de-Lorette. N° 44 CHEZ MAURICE, 874-44-82. T.J. Menu 38 F. vin et serv. comp. + carte.

Rue Saint-Lazare. N° 11 BERTIN BASQUE, spécialités du pays. 878-29-27. Fermé dimanche.

SAINTE-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-81. Brésilien. Feijoada - Churrascos - Barbecue De 20 h à 2 h du matin. AU CHARRON DE BOIS, 16, rue du Dragon, 548-97-04. La grillade devient de la gastro. Spécial. LES COPAINS, 64, rue de Valenciennes, LFT 49-91. Patron aux fourneaux.

Mlle BEULEMENS vous propose à

midnight son menu rapide 24 F S.O. Soir : 2 menus conviviaux avec ses spécialités à 20 F, 20 F, 20 F, de Saint-Germain, 548-73-30.

SAINTE-MARCEL

NAVY CLUB, 33, bd de l'Hôpital, 535-81-84. Grande, plat porc maigre, fruits mar 12 h à l'aube. P/lundi.

SAINTE-MICHEL

GRANDS SEVERINE, 7, r. St-Séverin (10^e), 225-80-00. Salons pour banquets. Bâtiment 25 F tout compris. EL DJAZAIR, 27, r. Euclyte (19^e), 225-86-79. Menu 50 F. Crêpe Asiatique. Cadre et cuisine orientaux. F.

chronique sportive

Le basket-ball professionnel entre à petits pas en Europe

Il devrait être le grand show de la nouvelle année, ce sera à peine un tournoi de cinq nations : le championnat de basket-ball professionnel s'installe petitement en Europe, après que les promoteurs américains ont fait croire qu'ils allaient réaliser une véritable O.P.A. sur le vieux continent.

Aux dernières nouvelles, cinq équipes seulement participent à ce premier championnat qui commencera le 17 janvier. Tel-Aviv, Bruxelles, Genève, Madrid et Munich. L'Europe professionnelle de basket-ball (E.P.B.L.), qui mène les opérations, a confirmé qu'aucune équipe française ne prendra part à ce championnat, en raison, a-t-il été dit, de « difficultés financières et autres ». Bel euphémisme pour ne pas avouer que nul n'avait intérêt à voir s'implanter un club de professionnels dans la région Rhône-Alpes. A Lyon, l'A.S. Villeurbanne, qui fait depuis longtemps les beaux jours du basket français, verrait d'un mauvais œil un concurrent lui disputant les faveurs du public alors qu'elle se trouve pour le moment en tête du championnat de nationale 1. Villeurbanne, comme tous les autres clubs français, tient à ses recettes... pour la bonne raison qu'il lui faut payer, comme tous les autres clubs français, ses professionnels, amateurs recrutés aux Etats-Unis.

Mais, depuis cinq ans, le pil a été si bien pris que l'on retrouve de ces étrangers jusqu'à la troisième et même la quatrième division. Ajoutons à cela que plus de la moitié des entraîneurs des clubs de nationale 1 ne sont pas de nationalité française et touchent eux aussi des mensualités, et l'on comprendra que les dirigeants de clubs « amateurs » comptent les entrées dans les salles, comme un maquison s'assure qu'on ne lui a pas dérobé son portefeuille.

Lorsqu'en avril dernier, le président de la Fédération française de basket-ball, M. Robert Buehel, affirmait au micro d'Europe n° 1 que « les amateurs et le professionnalisme pouvaient cohabiter », il ne faisait, somme toute, que constater un fait. Certes, M. Buehel songeait au championnat de E.P.B.L., mais la formule peut s'étendre aux clubs français eux-mêmes, où se pratique ce que l'on continue d'appeler par fausse pudeur le semi-professionnalisme. Les dirigeants de clubs déclarent péremptoirement que l'hypocrisie ne peut plus exister. Ils n'en déduisent pas pour autant qu'il faut cesser d'employer des joueurs rémunérés, mais plutôt

qu'il faut accorder aux intéressés un statut de « joueur professionnel » afin de pouvoir offrir certaines rétributions. Cette notion pourrait s'appliquer aux basketteurs qui ont un emploi reconnu « mais qui consacrent, en plus des matches et des déplacements, plus de trente heures par semaine à l'entraînement ».

On voit sur quelle pente s'engagent les responsables. Pourront-ils s'y laisser glisser ? Tout dépendra des suites qui seront données au projet de développement du sport actuellement en discussion. M. Pierre Mazaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, a récemment déclaré que « le professionnalisme serait nocif pour le basket-ball français ». Et le semi-professionnalisme ? La question vaut d'être posée, car, indirectement, le secrétaire d'Etat ne cesse d'y faire allusion pour dénoncer le mercantilisme : « Dépassant le seul plaisir de l'individu, le sport devient spectacle et répond à des agressions externes qui ont pour nom l'argent », a-t-il récemment déclaré à l'occasion de l'inauguration d'une piscine à Amboise (Indre-et-Loire).

« Il faut éviter... »

S'agissant plus particulièrement du basket, M. Mazaud précisait sa pensée le 17 décembre dernier en remettant la croix de l'Ordre national du mérite à M. Emile Touzet, président du club omnisports de l'Alsace de Bagnolet : « Il faut éviter de tomber dans le professionnalisme sauvage, éviter l'agression de l'argent sur le sport. Il est en fait pour le basket français avec la tentative d'intrusion de professionnels américains. Mais Lyon et Grenoble ont renoncé. Si, demain, les Américains s'installaient en France, les joueurs locaux pourraient être attirés par l'argent au détriment des équipes nationales. Pour lutter contre ce professionnalisme, le meilleur moyen d'interdire les études et les salles construites avec des fonds publics, d'interdire aussi le départ des jeunes français à l'étranger. Je pourrais aussi faire jouer les textes récents concernant l'immigration. Il faut défendre le sport amateur ».

Ce tir de barrage contre les prétentions des promoteurs américains appelle une autre sortie des tranchées, bannette au canon. Car s'il s'agit de préserver les jeunes athlètes des tentations mercantiles, s'il s'agit d'interdire toute politique qui se ferait au détriment des équipes nationales, alors le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports n'hésitera pas à balayer devant sa porte. FRANÇOIS SIMON.

bridge LES FRANÇAISES SUR LE PODIUM

Un des graves dangers au bridge est... la « crème renversée ». Faire une défense coûteuse pour empêcher un contrat adverse inévitable est la pire des enchères, car c'est une perte qui s'ajoute à un manque à gagner. Pour éviter ce genre d'accident, le roi fait un bon jugement comme dans la donne suivante :

Table of bridge cards showing suits and ranks for both sides.

Ann. S. don. E.-O. vuln. (Fr. Nor. Dames donne 28). Sud Ouest Nord Est Girardin Svers Orabona Swartl 2 4 4 4 SA 5 6 6 passe passe 6 contre passe passe

Quest à entamé le roi de cœur et a continué cœur. Sud a coupé et a joué atout. Est a pris de l'as et la défense a joué trois fois trèfle. Comment Sandra Girardin a-t-elle joué pour ne chuter que de quatre levés (100) au contrat de SIX PIQUES ? Réponse : La déclarante a coupé le troisième trèfle, puis elle est remontée au mort à l'atout pour couper le quatrième trèfle. Ensuite, elle a joué l'as de carreau et carreau. Quest a pris de l'as de cœur, il n'aurait servi à rien de le jeter, et elle fut obligée de rejouer cœur. Le mort déclara son troisième carreau, tandis que Sud coupait avec son dernier atout. Sandra Girardin perdit en tout : un cœur, deux trèfles, un pique

LA DÉFAITE D'ALBION

L'équipe anglaise qui était parmi les favorites du récent championnat d'Europe de Tel-Aviv n'a terminé que septième. Dès le premier jour elle se faisait battre par les Italiens, notamment à cause du chelem suivant :

Table of bridge cards for the Albion defeat, showing suits and ranks.

Ann. S. don. Tous vuln. Sud Ouest Nord Est Friday Bellant Rodrigue Brescia 1 1 passe 3 3 passe 3 4 4 passe 4 SA passe 6 6 passe 6 passe

Philippe Brugnon.

Gaston Rébuffat dans ses montagnes

UN FILM : « Les Horizons gagnés »

ILLUSTRANT le livre dont il est paré ci-dessous, Gaston Rébuffat a montré comme peu d'autres images du beau film en couleurs. Les Horizons gagnés, qu'il vient de présenter sous le titre de « Les Horizons gagnés », est un film de la barre des Ecrins : il s'agit sans doute de la plus vivante illustration en action d'un coin de la montagne, depuis le départ nocturne aux lampes frontales, jusqu'au repos du soir dans la minuscule cabane d'altitude dominant les abîmes.

On suit là pas à pas, prise après prise, la progression des deux hommes humains, soudain rapprochés par la magie du téleobjectif, hissés dans la silence minéral parmi les dalles, les tours ; et les surplombs qui ne paraissent jamais avoir de fin. La traversée des Arêts de la Meije fait pendant à cette première performance filmée et précède, avec le même « s.p. » ou au plein sens du terme, « escalade » de la Meije, la traversée de Valjolet dans les Dolomites et celle du Vignemale par sa face nord dans les Pyrénées.

C'est pourtant une fois de plus dans les séquences de Chamoni que Rébuffat, tirant ses divers compagnons — tour à tour un Suisse, un

UN LIVRE : « Le Massif des Ecrins »

APRÈS le Mont-Blanc, les Ecrins. Après la dentelle gracieuse de Chamoni, la verticalité glacée des cols du nord à l'aplomb d'Argentière et des Améthystes, le cheminement dans la lumière de l'aube au long de la Meije. Mais, les combes romantiques et solitaires du versant Brevo, voici entre Romanche et Durancé les « 4000 » retrouvés par Gaston Rébuffat. C'est, exploré, reporté, décrit avec la même passion par un montagnard amoureux de son modèle, un nouveau terrain de conquête, des sentiers et de nouvelles marches vers des parois un peu oubliées, délaissées, mais qui méritent d'être offertes aux grimpeurs.

Poésie et émotion, accord de l'homme avec la nature, respect pour le rocher franc comme pour les seracs instables, appréciation lucide des difficultés et des risques, calcul rigoureux des temps nécessaires, du matériel, ce qui séduisit tant dans les cent plus belles courses du massif du Mont-Blanc, ce mariage heureux entre le cœur et l'effort, se retrouve

intact dans les cent plus belles courses du massif des Ecrins. Chaque itinéraire est accompagné de photos en noir et en couleurs, d'un croquis schématisé, de notes précises, la nature des difficultés, la difficulté, sans doute, l'approche des Ecrins paraît plus facile à ceux qui sont accoutumés aux splendeurs de neige et de roc du massif du Mont-Blanc. Les itinéraires sont considérés par Rébuffat comme assez faciles. Une raison de plus pour tenter les randonneurs à découvrir ce redécouvert ces vallées purement intactes à la Meije, au Pelouze ou aux Ecrins. L'alpiniste y trouvera aussi son compte à l'effort et à la joie. Le livre est encore présent dans cette seconde édition de Rébuffat.

MARCEL NIEDERGANG. * Desoff. 240 pages grand format, 65 F.

hippisme

Clissa, est-ce le temps des amours ?

QUICONQUE ne s'aventure à Vincennes que l'hiver, quand les plaisirs hippiques n'ont pas d'autre siège, le retrouve, au seuil de la nouvelle saison, exactement identique à ce qu'il était au sortir de la précédente : mêmes installations de stationnement, accueilli par un service d'ordre qui semble prendre plaisir à fourvoyer les automobilistes vers des allées déjà saturées ; même approche fangeuse par des sentiers où un cheval honnête hésiterait à poser le sabot ; même univers gris et sale ; même inconvénient. Ces avatars, il est vrai, ne découragent pas le public. Il vient encore d'apporter en deux semaines plus de quatre milliers de 350 millions de francs aux guichets du P.M.U.

Côté des hommes, un changement : le renouvellement total du bureau du Syndicat des entraîneurs de trot. Une partie de l'ancien bureau voulait faire comparaître devant lui l'ingénieur du syndicat pour lui infliger un blâme. L'autre partie s'y opposait en arguant que les faits reprochés à l'intéressé (notamment un pugilat avec un membre influent du bureau) ne relevaient pas de la discipline et des sanctions syndicales. Il n'y a pas eu de comparution. La scission entre les deux groupes n'est que temporaire et provisoire. Le bureau entier a démissionné. Probablement certains de ses membres n'étaient-ils pas mécontents de trouver cette porte de sortie, en particulier Jean-René Gougeon, mal à l'aise dans son rôle de président-pronostiqueur.

Son successeur, par une courte tête, car les élections ont été serrées (huit voix à l'élu, sept à Jean Morvillers), est Gérard Mascie. C'est un entraîneur et un jockey de grand talent. Il n'a pas donné l'impression, jusqu'ici, d'avoir atteint la pénétration de vue et à la maladresse que ses responsabilités ont requises, avec le récent décret modifiant l'organisation des courses. Il peut faire mentir cette impression. Mais, sur un point, il nous paraît s'être r. Lui aussi joue au pronostiqueur et, qui plus est, a entrepris de faire part, chaque semaine, de ses états d'âme à des lecteurs. Il s'aperçoit vite qu'en dépit des avantages immédiats que lui procure un tel engagement il n'a rien à gagner et tout à perdre à cette confusion des genres. La défense d'intérêts professionnels implique que quiconque ne puisse songer d'autres quand certaines motivations ne sont pas évidentes.

OLIVIER MERLIN.

Elle doit être exempte des attaques extra-professionnelles. L'étonnant est que les expériences passées n'aient servi de rien : Yves Saint-Martin, qui avait cru pouvoir cumuler le rôle de pronostiqueur et la vice-présidence de l'Association des jockeys de galop, a abandonné cette fonction professionnelle ; Jean-René Gougeon a démissionné de la présidence du Syndicat du trot. Mascie sera forcément amené à choisir, lui aussi.

Retrouvailles

Côté piste, la grande affaire, dimanche, était le Prix de Vincennes, la plus importante épreuve au « monté » pour jeunes chevaux. Elle fut, précisément, un triomphe Mascie, les deux premiers places étant prises par des pensionnaires du président-pronostiqueur : Frano Quilo, que montait son frère Bernard, et Fondon, qu'il pilotait lui-même.

C'était seulement la seconde sortie sous la selle de Frano Quilo. L'expérience aidant, il ne devait plus, à l'avenir, se laisser atteindre par son compagnon d'écurie, qui s'était installé à la première place dans la spécialité. Frano Quilo, plus volontaire, plus affiné aussi, plus harmonieux — en un mot plus « cheval de course », — évoque ailleurs d'ailleurs le jeune champion encore dans sa ganache que Fondon. Via Quilo, « du Carloca coule dans ses veines. C'est un sang qui manque à l'autre ».

Retrouvailles de Clissa. Elle fut notre grande passion de l'hiver 1971. Nulle alors, pas même Une de Mai, n'avait sa foulée immense, aérienne, une foulée qui avait la grâce d'un rêve. On la retrouve avec le regard à la fois attendri et implorant qu'on a devant l'objet d'un amour passé. Elle a grandi un peu. Sur tout, son flanc, en âge maintenant d'accueillir un poulain, s'est allongé. Elle en paraît plus sèche, un peu dégingandée. Mais c'est peut-être l'expression qui a le plus changé. Il y avait du vil-argent, de l'espérance, un rien d'impertinence dans ces yeux-là. On y retrouve surtout de la résignation. C'est un phénomène que nous avons souvent constaté : peut-être parce qu'elle restait à l'entraînement jusqu'à l'âge qui n'est plus celui de la joie de courir — ce qui est évité à leurs homologues du galop, — les juments de trot sont tristes. Une de Mai était triste, et Roqueline, et Masina, et l'hiver dernier, Dalmonica Hanover. Nous ne connaissons guère que deux exceptions : Gélinotte et Ozo. Clissa n'en est pas une troisième. Elle n'a pas, il est vrai, de particulières raisons d'échapper à la règle.

Guillaume de Bellaique raconte le dernier des malheurs qui, depuis trois ans, ne l'ont jamais quitté en plate qui par brèves intermittences. On soignait un de ses tendons par application de neige carbonique. Celle-ci était mise dans une enveloppe en caoutchouc ceinturant le membre et comportant une soupape pour que le gaz né du réchauffement pût s'échapper. Une fois, la soupape fut mal montée et le 1-2 qui aurait dû rester à l'extérieur se perdait à l'intérieur de l'enveloppe, comprimant tellement le membre qu'elle y stoppa la circulation et qu'elle ajouta à la lésion du tendon. « Pour gagner des courses, conclut Guillaume de Bellaique, il ne suffit pas qu'un cheval soit bon. Il faut encore qu'il ait la chance avec lui... La chance, elle, n'est toujours pas aux côtés de Clissa, ce dimanche. Mais, en dépit d'un parcours peu heureux, la jument est seconde de Clissa à qui elle rendit 25 mètres. Elle a eu des passages dignes du passé. On consulte le chronomètre : elle a trotté en 1'18". Belle et triste Clissa, sommes-nous venus au temps des amours ? LOUIS DENIEL.

échecs N° 588

UN THÉORICIEN EN DÉROUTE

(42^e championnat de l'U.R.S.S., Le 12^e tour, 12 décembre 1974.) Blancs : K. ORIGORIAN. Noirs : M. TALIMANOV. Défense Nimzovitch.

Chess board diagram showing pieces and positions for the game between K. Origorian and M. Talimanov.

NOTES a) Bien placé, celui qui accepte de jouer une « défense Nimzovitch » contre Marc Talimanov, auteur d'une célèbre monographie consacrée à cette ouverture. b) Ce système (4. Dc2) cher à Casablanca, qui fut longtemps joué séduisant tant dans les tournois que dans les « spectacles Rubinstein » (4. Dc2) ou même le « système Smousch » (4. ad). La sortie de la D vise avant tout à éviter le doublement du pion c et à conserver ainsi une structure de pions sur l'« a10-D » intacte. Ce système présente cependant quelques inconvénients, notamment de retarder le développement des pièces légères et d'abandonner, dans certaines variantes, la défense du pion d4. c) D'autres continuations sont possibles : 4. Dc1, 4. Dd2. Selon Talimanov, le coup de texte est logique puisqu'il attaque immédiatement le pion d4 non défendu et force les Blancs à des dédoublements au centre. d) Probablement la seule réplique qui permette aux Blancs de ouvrir la colonne d4 sans ouvrir la colonne c. e) La défense de la D4 est la plus sûre. f) La défense de la D4 est la plus sûre. g) La défense de la D4 est la plus sûre. h) La défense de la D4 est la plus sûre. i) La défense de la D4 est la plus sûre. j) La défense de la D4 est la plus sûre. k) La défense de la D4 est la plus sûre. l) La défense de la D4 est la plus sûre. m) La défense de la D4 est la plus sûre. n) La défense de la D4 est la plus sûre. o) La défense de la D4 est la plus sûre. p) La défense de la D4 est la plus sûre. q) La défense de la D4 est la plus sûre. r) La défense de la D4 est la plus sûre. s) La défense de la D4 est la plus sûre. t) La défense de la D4 est la plus sûre. u) La défense de la D4 est la plus sûre. v) La défense de la D4 est la plus sûre. w) La défense de la D4 est la plus sûre. x) La défense de la D4 est la plus sûre. y) La défense de la D4 est la plus sûre. z) La défense de la D4 est la plus sûre.

ÉTUDE W. WOHLERS (1973)

BLANCS jouent et font mat en trois coups.

Chess board diagram for the study by W. Wohlers, showing a checkmate in three moves.

Solution du problème n° 587. Dr B. Kordon, « Schwalbe », 1971. Blancs : Rf1, Ff4 et g5, Cf7 et h6, Ff5 Noirs : Rh8, Td3, Ph1 et Ff6, Ch5 et h7, Pd3, c3, d3, d4.) Mat en trois coups. L'essai 1. Ff7, Cf7 ; 2. Ff7, Td3 illustre le thème de « Drapeau ». 1. Ff7, Cf7 ; 2. Ff7, Td3 ; 3. Cf7 (s) 2. Ff7, Cf5 ; 4. Cf7, Td3 ; 5. Tc3 ; 6. Fh5, Cf5 ; 7. Cf4, Cc4 ; 8. Cf2+, Cc2 ; 9. Ff2, mat. A noter la déviation de la T qui ne laisse que la mauvaise défense du C. CLAUDE LEMOINE.

jeunes DES ENFANTS ET DES LIVRES

L'entant, ses livres, ses jeux. Sur ce thème, le Centre culturel allemand Goethe Institut organise une exposition qui sera présentée du 6 janvier au 12 février, en collaboration avec les éditions Carill-Ravensburger, 17, avenue d'Iéna, Paris. L'« librairie-galerie Pluriel », au centre Maine-Montparnasse, expose des illustrations originales de livres ainsi qu'une sélection d'ouvrages. Pluriel est au 1^{er} étage du centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, (tél. : 538-71-88). L'exposition est ouverte jusqu'au 10 janvier sur les jours de 10 h. à 22 h. ; le lundi, de 10 h. à 20 h. ; le dimanche de 14 h. 30 à 19 h. 30. Le prix Jeunes Années, créé par la Fédération des francs et francs camarades, été décerné avec la mention « enfants », à l'ouvrage de Solange Duflos : Dans le pré (éditions Hatier). Avec la mention « éducateurs », deux ouvrages ont été primés : Activité créatrice de l'enfant, de Robert Glaser, et Cinéma d'animation sans caméra, de Jacques Bourgeois (éditions Dessain et Toira).



PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES... PUBLICIS MATION... PUBLICIS ST-GERMAIN... PARAMOUNT OPERA 2... MAX LINDER... MOULIN ROUGE... PARAMOUNT MONTPARNASSE... PARAMOUNT ORLÉANS... PARAMOUNT COBELINS... PARAMOUNT MAILLOT... LUX BASTILLE... PUBLICIS SOfITEL

HARRY SALTZMAN et ALBERT R. BROCCOLI présentent **ROGER MOORE** dans le rôle de **JAMES BOND 007** **L'HOMME AU PISTOLET D'OR** (THE MAN WITH THE GOLDEN GUN) Réalisé par GUY HAMILTON COULEUR United Artists

UN VRAI CRIME D'AMOUR DELITTO D'AMORE de **LUIGI COMENCINI** avec **GIULIANO GEMMA** et **STEFANIA SANDRELLI** le film qui a révélé, au festival de Cannes 1974, l'un des plus grands cinéastes contemporains. Poursuit son exclusivité à Paris au **STUDIO ALPHA** (v.o.)

AUJOURD'HUI MERCURY • ABC • MONTPARNASSE 83 • CLICHY PATHE • QUINTEtte • CONVENTION GAUMONT périphérie • PATHE MULTICINE (Champigny) • BELLE ÉPINE (Thiais) • VELITZ II FLANADES (Sarcelles) • PARLY II • GAMMA (Argenteuil) • PARINOR (Aubay/S/Bois)

CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT **ZIG ZIG** CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR LASZLO SZABO WALTER CHIARI • JEAN-PIERRE KALFON YVES AFONSO • GEORGETTE ANYS • STEPHAN SANDOR • JEAN-PIERRE MAUD • HUBERT DESCHAMPS

VOTRE TABLE AUJOURD'HUI LA PECHERIE 238-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 75001. VÉRIT. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Oligot de mer. Marée fruitée de mer. Homard. Escalope. 1/2 Oie Le Fumé. 70 à 80 F. 750cc. Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiques. LE MERCURE GALANT 742-52-88 15, rue des Petites-Champs, 75001. Fois de canard frais maison. Escalope de saumon au Nelly Carré. Agneau aux herbes. Fromage. Affinés. Minceaux. Café. 60 F. 750cc. RELAIS NORMAND 608-82-57 32 bis, r. d'Orsel, 75013. F. d. et L. F. de volaille maison. Suprême de barbe d'égoutte. Trilles maison. Mode de Cœur. Mousse chocolat. 1/3 Oie. 85 F. Prix net. LE SOUFFLE 280-27-19 38, r. du Mont-Thabor, 75001. F. d. Langouste Thermidor. Saucis de bœuf bourguignon. Mâchouli veau forest. Oligot chevreuil. Ode Yvonne. Les Sourdis. Vin Cabons 50 à 60 F. 750cc. LOUIS-XIV 238-36-36 8, bd St-Denis, 75001. F. d. Assiette. Fruits de mer. Oligot de chevreuil. Saucis de saumon. Anchoïes. Frit. Fromage. Crêpe flamande. Ode. Martini. Bottergoue. 70 à 100 F. 750cc. AU BAYON 797-87-40. F. d. dim. soir 228, rue des Pyrénées, 75020. Spéc. vichyssoise. Olie. et pour le 1^{er} fois à PARIS, cambout, et 45 F. Vc. Assiette spéciale. Démonstrations de Mâchouli. 25 à 30 F. 750cc. 4 MARCHES 874-37-72 50, rue Charpentier d'Artois, 75004. Terrine de ris de veau marinière. Frit. bœuf. Barde. Potage. F. d. Fromage. Fromage de France. Chèvre. Chèvre. et 80 F. 750cc. Au programme : P. DORIS, Dora UTREI, NIKOLARSKI, les LASCARIS. Ambiance musicale ou orchestre. * Spectacle au soirée. Tous renseignements P.S. 742-83-38.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Peter Brook et les Iks

(Suite de la première page.) « Au centre, nous nous entraînon... résultat de nos exercices. Mais la base de notre travail est l'ouverture sur le monde extérieur, et nous voulons le présenter dans des conditions de plus en plus variées. On trouverait difficilement plus éloigné de nous, de nos habitudes, que la brousse africaine. Il ne s'agit ni d'enseigner, ni d'apprendre, ni de copier, tout juste de mettre nos expériences à l'épreuve, et de nous ouvrir le plus possible à des impressions étrangères. Bien entendu, nous avons des idées préconçues. Nous avons dû les abandonner au fur et à mesure de notre avance... »

scène, des comédiens utilisaient une forme artificielle pour donner un point de vue d'anglais vivant en Angleterre sur la guerre du Vietnam, sur une réalité contemporaine. Nous étions à Londres et nous disions qu'à des milliers de kilomètres, loin dans l'espace et non plus dans le temps, des bombes tombaient. Et, dans le même temps, les bombes tombaient au Vietnam... »

réflexions sur la situation du monde bouddhiste qui se suicide par le feu. La question est : « Qu'a pu faire un homme seul, même s'il va jusqu'à l'extrême limite de son engagement personnel, face à un continent déchaîné, face aux puissances qui manipulent l'économie mondiale ? »

« Le théâtre, en tant que forum où sont proposées certaines situations, n'a de sens qu'à l'intérieur d'une petite communauté. Il est certain que l'action des Camposinos, au moment de la grève des ouvriers agricoles en Californie, a été efficace. Quand ils allaient dans les champs jouer cinq fois par jour une pièce d'un quart d'heure, ils gagnaient à chaque représentation quelques adhésions, et sur le nombre relativement limité de la population de ce secteur, cela représentait une force. Mais il faut bien comprendre que, si l'on essaie d'agir de la même manière contre la politique d'Henry Kissinger, c'est complètement désastreux. Pour rester dans les mêmes proportions, il faudrait deux ou trois millions d'acteurs et cinquante millions de spectateurs. Ce ne serait plus du théâtre, ce serait la révolution. »

« Aujourd'hui, dit-il, grâce à cette confrontation, le groupe est intimement lié à l'Afrique, au thème des Iks. Seuls des Français peuvent jouer certaines pièces, parce qu'elles touchent à un mythe national. De la même manière, ce spectacle n'aurait pas pu se faire avec des Africains ni avec des gens qui ne connaissent pas l'Afrique : il faut avoir subi ce type d'expérience, être resté à mi-chemin d'une connaissance... »

Après Shakespeare, la Renaissance, Peter Brook passe au monde d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas par souci de varier les plaisirs : les Iks traitent, comme *Timon d'Athènes*, d'un conflit de civilisation. « Il y a autre chose encore, dit Peter Brook. Pour notre travail, nous ne pouvons pas nous enfermer dans le théâtre classique. Nous avons besoin de retrouver le présent. Les Iks suivent la ligne d'US. A cette époque, j'étais à Londres. Sur

cauchemar des voyageurs immobiles. Alors elle fait dire jusqu'à l'angoisse. L'œuvre face est plus rassurante. Les gravures polychromes de Leblond respirent en pleine poésie, et un pastel où vibrent sous les bleus se contente d'un lit, d'une lampe, pour accéder à la magie. Lui aussi se moque de la mode. Et après avoir goûté les squelettes de Voltaire, les œuvres de Jean-Marc Martin, on découvre avec joie des dessins anciens que près de quarante ans n'ont point dévalorisés, qui révèlent un Tal Coat inconnu (ou oublié), des croquis de personnages trop vrais pour n'être pas quelque peu caricaturés. Pardessus le marché, tout aussi inattendu, un pastel de Bisière, un vrai portrait impossible à dater.

« Pour les Iks, personne ne fait semblant d'être ce qu'il n'est pas, personne ne se noie dans le visage. Chacun essaie de traverser son background culturel pour trouver l'« ik » qu'il porte en lui, réinventer l'histoire de cette tribu, en dégageant la signification universelle, la légende. »

Formes Figurations inactuelles

Tout l'Espagne tragique se fait nuit dans les toiles d'Agayo (1). Mais ce tragique s'exprime sans la moindre grandiloquence, un tragique au dire quotidien, qui ne cherche jamais à plaire, fixe par antiphrase, qui s'oppose même par les couleurs et les sujets. *Féminité anonyme* (à part les portraits), silhouettes entrecroisées loin du soleil, objets apocryphes, créés pour eux-mêmes, réduits à leurs formes, dépourvus des accessoires que pourrait réclamer leur fonction.

MORT DE LA « GRANDE EUGÈNE »

Eugène Couvri vient de mourir d'une péritonite à Naples, où il se trouvait en tournée. Il est né le 10 septembre 1904 à Montélimar, sa ville natale. Il était âgé de trente-trois ans.

Cinéma

« Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia »

Sam Peckinpah raconte une fois encore l'histoire d'un perdant, d'un personnage fatigué, vaincu, réfugié dans un bouge de Mexico, un égoût pour touristes, où il tient le rôle du pianiste qui joue à la demande pour quelques dollars. Le hasard va le faire partir à une classique recherche d'un homme. Mais il ne lui faut pas beaucoup de temps pour savoir qu'il ne lui reste plus qu'à trancher la tête de l'homme dont le corps est enterré dans le cimetière d'un petit village et qu'à ramener celle-ci à Mexico pour toucher le pactole qui le fera sortir de sa déchéance.

VOTRE TABLE AUJOURD'HUI

LA PECHERIE 238-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 75001. VÉRIT. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Oligot de mer. Marée fruitée de mer. Homard. Escalope. 1/2 Oie Le Fumé. 70 à 80 F. 750cc. Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiques. LE MERCURE GALANT 742-52-88 15, rue des Petites-Champs, 75001. Fois de canard frais maison. Escalope de saumon au Nelly Carré. Agneau aux herbes. Fromage. Affinés. Minceaux. Café. 60 F. 750cc. RELAIS NORMAND 608-82-57 32 bis, r. d'Orsel, 75013. F. d. et L. F. de volaille maison. Suprême de barbe d'égoutte. Trilles maison. Mode de Cœur. Mousse chocolat. 1/3 Oie. 85 F. Prix net. LE SOUFFLE 280-27-19 38, r. du Mont-Thabor, 75001. F. d. Langouste Thermidor. Saucis de bœuf bourguignon. Mâchouli veau forest. Oligot chevreuil. Ode Yvonne. Les Sourdis. Vin Cabons 50 à 60 F. 750cc. LOUIS-XIV 238-36-36 8, bd St-Denis, 75001. F. d. Assiette. Fruits de mer. Oligot de chevreuil. Saucis de saumon. Anchoïes. Frit. Fromage. Crêpe flamande. Ode. Martini. Bottergoue. 70 à 100 F. 750cc. AU BAYON 797-87-40. F. d. dim. soir 228, rue des Pyrénées, 75020. Spéc. vichyssoise. Olie. et pour le 1^{er} fois à PARIS, cambout, et 45 F. Vc. Assiette spéciale. Démonstrations de Mâchouli. 25 à 30 F. 750cc. 4 MARCHES 874-37-72 50, rue Charpentier d'Artois, 75004. Terrine de ris de veau marinière. Frit. bœuf. Barde. Potage. F. d. Fromage. Fromage de France. Chèvre. Chèvre. et 80 F. 750cc. Au programme : P. DORIS, Dora UTREI, NIKOLARSKI, les LASCARIS. Ambiance musicale ou orchestre. * Spectacle au soirée. Tous renseignements P.S. 742-83-38.

2 Films de Chris Marker

2 CHEFS-D'ŒUVRE

SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES et LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND avec YVES MONTAND

SPECTACLE PASSIONNANT... TOUS AU STUDIO DES URSULINES L'Express

10, rue des Ursulines - ODE. 39-19

مكتبة من الأصل

سكاي الجول

LETTRES

En visite à Paris

SOLJENITSYNE CHERCHE A RENCONTRER LES SURVIVANTS DE 1916

Commencée il y a une semaine, la visite d'Alexandre Soljénitsyne en France...

Père d'une méthode de contrôle naturel des naissances

LE DOCTEUR OGINO EST MORT AU JAPON

Le docteur Kyusaku Ogino, le père de la célèbre « méthode Ogino », est mort le 1er janvier...

Relançant la lutte entre les secteurs public et privé

Les médecins des hôpitaux britanniques ont entrepris une grève du zèle

Les médecins des hôpitaux britanniques ont engagé le 2 janvier la première grève du zèle de leur histoire.

MÉDECINE

5 millions de dollars garantis

UNE OFFRE FABULEUSE DES PHILIPPINES POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Les villes ou les pays désireux d'organiser en juin le championnat du monde d'échecs...

SOCIÉTÉ

Un jeune Tunisien décoré pour un acte de courage. M. Benhasen Abderrazek...

La pratique de la méthode Ogino, une femme peut théoriquement connaître une période de fertilité...

Les deux associations professionnelles qui représentent douze mille médecins des hôpitaux...

Table with 2 columns: DEMANDES D'EMPLOI, OFFRES D'EMPLOI. Includes rows for REPRESENTAT. and Offres d'Emploi.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: IMMOBILIER, AUTOS - BATEAUX. Includes rows for PROPOSITIONS COMMERC. and OCCASIONS.

Pfizer advertisement for medical delegates. Includes text: 'DELEGUES MEDICAUX EXCLUSIFS POUR SECTEURS SUIVANTS'.

Offers of employment section. Includes 'INGENIEUR', 'PROFESSEUR ANGLAIS', 'REPRESENTANT'.

Real estate advertisement: 'L'immobilier exclusivité'. Includes 'appartements vente', 'PLATEAU BEAUBOURG'.

Real estate advertisement: 'appartements vente', 'constructions neuves'. Includes 'RUE LAMARCK', 'MONTFARNASSE'.

Real estate advertisement: 'IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER'. Includes 'UN CHEF DE SERVICE'.

Job openings section: 'demandes d'emploi'. Includes 'A MM. LES PRESIDENTS DE SOCIÉTÉS'.

Real estate advertisement: 'NOUVEL ORLÉANS 2'. Includes 'CHAMPS-ÉLYSÉES'.

Real estate advertisement: 'BOSQUET'. Includes 'BEL IMM. PIERRE DE TAILLE'.

Real estate advertisement: 'INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS DEBUTANT'.

Real estate advertisement: 'EMPLOIS FÉMININS'. Includes 'SÉCRÉTAIRE DIRECTION'.

Real estate advertisement: 'L'ÉTOILE A 25'. Includes 'CHATEAU'.

Real estate advertisement: 'ALEXIA'. Includes 'Région parisienne'.

Real estate advertisement: 'cours et leçons', 'bateaux', 'FAX'.

Real estate advertisement: 'SARTROUVILLE', 'CROISSY (Centre)', 'viagers'.

Real estate advertisement: 'SARTROUVILLE', 'CROISSY (Centre)', 'viagers'.

Real estate advertisement: 'VAUCRESSON', 'pavillons', 'villégiatures'.

JUSTICE

Mutinerie à la maison d'arrêt de Melun

Plusieurs dizaines de détenus de la maison d'arrêt de Melun (Seine-et-Marne) se sont mutinés, jeudi 2 janvier en début d'après-midi.

C'est après le déjeuner qu'une quarantaine de prisonniers - sur les soixante-quinze que compte cette maison d'arrêt, pour la plupart en détention provisoire ou condamnés à de courtes peines - ont refusé de regagner leurs cellules.

Mais jeudi 2 janvier, les incidents ont tout de suite pris une plus grande ampleur. En quelques minutes, les mutins ont investi les locaux de détention, brisant des portes et des vitres et allumant en certains endroits de petits incendies.

Après ces incidents, le Comité d'action des prisonniers (CAP) a publié un communiqué dans lequel il déclare que « la révolte des détenus de la maison d'arrêt de Melun constitue une nouvelle preuve du refus ou de l'incapacité du gouvernement à servir les promesses ministérielles faites durant l'été ».

Plusieurs parties civiles ont également fait appel avant le 2 janvier - dernier délai pour le dépôt des appels au greffe du tribunal - et, notamment, l'administration des impôts, peu satisfaite que la relaxe pénale ait entraîné systématiquement la remise fiscale de certains prévenus.

Après ces incidents, le Comité d'action des prisonniers (CAP) a publié un communiqué dans lequel il déclare que « la révolte des détenus de la maison d'arrêt de Melun constitue une nouvelle preuve du refus ou de l'incapacité du gouvernement à servir les promesses ministérielles faites durant l'été ».

L'UN DES ANIMATEURS DE LA « BANDE DES LYONNAIS » REFUSE DE RÉPONDRE AU JUGE D'INSTRUCTION.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. - Présenté comme l'un des animateurs de la « bande des Lyonnais », dont le démantèlement fut annoncé le 21 décembre 1974, Edmond Vidal a refusé, le 3 janvier, de répondre aux questions de M. François Renaud, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, qui l'avait convoqué pour un premier interrogatoire sur le fond en présence de ses deux avocats, M^{rs} André Soulier et Jeanne Ambre.

Par cette attitude, Edmond Vidal n'entend pas signifier qu'il se considère a priori comme victime d'une erreur judiciaire. Il s'agit seulement de répondre, sous l'inculpation d'association de malfaiteurs, d'abord son amie actuelle, Mlle Jeanette Blakup, mère de deux enfants, et la mère de celle-ci et, quelques jours plus tard, sa propre femme, Mme Suzanne Vidal, dont il est séparé depuis plus d'un an et dont il a un fils.

Edmond Vidal considère que, par ces arrestations, on a voulu faire pression sur lui et l'amener à reconnaître d'emblée des faits sur lesquels il aurait été autrement prêt à s'expliquer. C'est ce qu'il a exposé au magistrat instructeur et qui a été consigné sur un procès-verbal de ce fait, très concis.

Un agent payeur des allocations familiales assassiné près de Vichy. - Deux inconnus ont tué à coups de feu un agent payeur des allocations familiales, M. Claude Barnabé, cinquante-sept ans, jeudi 2 janvier, à 8 h 45, au moment où il sortait de son domicile à Cussat, près de Vichy (Allier). M. Barnabé devait, au cours de la matinée, transporter une somme d'argent assez importante. Toutefois, au moment où il a été attaqué, il ne portait pas sa sacoche.

FAITS DIVERS

Dans le 9^e arrondissement

DEUX PERSONNES SONT TUÉES ET QUATRE BLESSÉES AU COURS D'UNE FUSILLADE

Deux personnes ont été tuées et quatre autres blessées au cours d'une fusillade, le 2 janvier, peu avant 20 heures, dans un bar de la rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris (9^e), le Lastic.

Six hommes portant des casques et armés de pistolets mitrailleurs sont descendus dans l'établissement, ouvrant immédiatement le feu, avant de se replier sous les balles de certains consommateurs qui ripostèrent. Au cours de la fusillade, une balle atteignit M. Edouard Dueros, quarante ans, un homme d'affaires veuf, semblait-il, présenter la comptabilité au patron du Lastic.

Les enquêteurs de la brigade criminelle ignorent pour l'instant si cette fusillade était un règlement de comptes ou la conséquence d'un racket contre le responsable du bar. Très fréquemment par le « milieu » corse, le Lastic, aujourd'hui clos, était, il y a une vingtaine d'années, la propriété de M. Pierre Cucar, dit Pierre Cuc, un homme respecté dans le « milieu » de la capitale, où il jouait le rôle de « juge de paix », succédant à M. Mathieu Costa. Pierre Cuc avait été tué par un autre exploitant de bar, M. Robert Fauch, qui réussit de sa pègre un racket et tenta d'extorquer sur lui une bande corse.

Un agent payeur des allocations familiales assassiné près de Vichy. - Deux inconnus ont tué à coups de feu un agent payeur des allocations familiales, M. Claude Barnabé, cinquante-sept ans, jeudi 2 janvier, à 8 h 45, au moment où il sortait de son domicile à Cussat, près de Vichy (Allier). M. Barnabé devait, au cours de la matinée, transporter une somme d'argent assez importante. Toutefois, au moment où il a été attaqué, il ne portait pas sa sacoche.

CATASTROPHES

LE DRAME DE LIÉVIN

La Fédération C.G.T. du sous-sol porte plainte contre X...

La Fédération nationale du sous-sol C.G.T. indique, dans un communiqué publié jeudi 2 janvier, qu'elle vient de charger M^{rs} Biebrock, avocat au barreau de Lille, de déposer une plainte contre X avec constitution de partie civile entre les mains de M. le juge d'instruction Pascoli, après la catastrophe minière de Liévin.

Le secrétaire général de la Fédération des mineurs C.F.D.T.,

M. Jean Kaspar, dans une lettre adressée le même jour au premier ministre, demande la création d'une commission nationale d'enquête, dont les travaux seraient rendus publics. « Il ne s'agit pas pour la C.F.D.T. », écrit notamment M. Kaspar, de se contenter de trouver des responsabilités humaines dans cette catastrophe. Il faut aller au-delà et décider des moyens à mettre en œuvre pour changer les conditions de travail dans les mines ».

LES RESSOURCES D'UNE VEUVE DE MINEUR

En cas de décès par accident du travail, la veuve d'un mineur reçoit des indemnités et pensions versées par divers organismes sociaux. Ces prestations sont proportionnelles au nombre d'années de service du mineur et au nombre des enfants.

Voici les prestations données par la direction des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais pour le cas d'un mineur ayant travaillé vingt ans au fond, père de trois enfants de moins de seize ans, et dont le salaire moyen était d'environ 2 330 francs par mois.

La veuve bénéficie des allocations familiales et du salaire unique servis par le régime général de la Sécurité sociale. C'est-à-dire pour trois enfants : 448 F. Ses ressources mensuelles sont donc de 2 422 F pour elle et ses trois enfants (au lieu de 2 778 F du vivant de son mari, qui recevait 2 330 F de salaire et 448 F d'allocations familiales).

La veuve bénéficie des allocations familiales et du salaire unique servis par le régime général de la Sécurité sociale. C'est-à-dire pour trois enfants : 448 F. Ses ressources mensuelles sont donc de 2 422 F pour elle et ses trois enfants (au lieu de 2 778 F du vivant de son mari, qui recevait 2 330 F de salaire et 448 F d'allocations familiales).

L'Union nationale des associations familiales évaluait au mois de mai dernier à 3 049 F le budget minimum d'une famille de quatre personnes : le père, la mère et deux enfants de quinze et dix-sept ans, et à 2 589 F si les enfants ont six et douze ans. Ces chiffres, actualisés compte tenu de la hausse des prix survenue depuis lors, sont approximativement de 3 300 F et de 2 800 F.

La famine menace des centaines de personnes dans les montagnes du Nord du Pakistan où dominent la vallée de l'Indus, où s'est produit le 28 décembre un violent tremblement de terre (le Monde du 1^{er} janvier). L'acheminement des secours est particulièrement difficile dans les zones sinistrées. Des officiers de l'armée pakistanaise ont déclaré que le dernier bilan de 5 200 morts et 18 000 blessés n'est qu'une estimation. Selon certains médecins, plusieurs milliers de victimes pourraient se trouver encore isolées dans des endroits inaccessibles aux équipes de sauvetage.

Elue chaîne de l'année par quatre grands spécialistes.



Cette chaîne Pioneer coûte 4950F au lieu de 6215F

(Offre exceptionnellement prolongée jusqu'au 15 janvier 1975)

4950 F au lieu de 6215 F cela fait 1265 F de différence : c'est comme si l'on vous offrait la platine, la cellule et quelques bons disques. Mais l'important c'est ce que vous donne Pioneer pour ce prix-là, et que ce soit Pioneer qui vous le donne :

nono radio BOUTIQUE HIFI (Gare du Nord), 139-141, rue La Fayette 75002 Paris. 878.05.31 - 878.85.44 - 285.01.92. Parking assuré.

reçoivent la FM - grâce à ses filtres céramique et à son antenne tétré orientable. La platine PL 10, une platine superflèche qui a fait ses preuves : moteur synchrone à pôles, bras en S équilibré, amortissement, antistatique, douveuse multipositions. Et la cellule est, une Ortofon. Rien de mieux.

hifi club ZERAL (Gare de Lyon) Quatre spécialistes spécialisés 35 et 30, rue Turenne, 75002 Paris. 343.09.49 344.67.00. Choisissez personnellement. Audio-Visuel. Soins. 48, rue de la Chapelle, 75018 Paris. 48.24.30. Le 1975, un magasin réservé au service après-vente. Livraison et installation gratuite Paris et environs immédiats. Parking assuré.

à aimer surdimensionnée, un boomier sérieux du genre de ceux que l'on trouve dans des enceintes de gros calibre et de gros prix. Le tweeter est du type professionnel, à cône, et se caractérise par d'excellentes qualités de dispersion. Bien sûr, ces enceintes ne sont pas routes petites (H 466 x L 120 x P 285). Mais il faut savoir ce que l'on veut. Et cela ne les empêche pas d'être très belles.

Cibot 136, bd Diderot, 75012 Paris. 346.65.76 et 12, rue de Reuilly, 75012 Paris. 345.65.10. Métro : Reuilly-Diderot. Parking : 33, rue de Reuilly, 75012 Paris. Tous les jours de 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 h. Nocturnes les mercredi et vendredi jusqu'à 22 h. Ouverts les dimanche 15 et 22 décembre.

C'est à cause de cette fiabilité et de ces performances que le Hi-Fi Club Zéral, Cibot, Nord-Radio et la Maison Heureuse ont choisi Pioneer (toute la gamme) et est en démonstration permanente) et du cette chaîne Pioneer chaîne de l'année, son prix exceptionnel serait prolongé jusqu'au 15 janvier 75.

maison heureuse Aulnay, Centre Comm. Poincaré 931.48.08 (2) (3) Nanterre, N 13 à 1 km de la Défense 204.75.30 (2) Strens, N 10 à 500 m du Pr de Sevres 626.02.27 (2) Saint-Maur, 137, bd de Champigny 889.48.31 (1) Ormesson, Centre Comm. Continent 953.62.88 (3) Ouverture : (1) le dimanche matin, (2) le dimanche toute la journée, (3) tous les soirs jusqu'à 22 h.

مكتبة من الأصل

Vertical advertisement on the right side of the page, partially cut off, containing text like 'EQUIPEMENT', 'INDISPENSABLE', and 'PARIS'.

PROPHES

DRAME DE LIEVIN

Gen C.G.T. du SOUS-plainte contre

Gen C.G.T. du SOUS-plainte contre... (Text continues with details of the complaint and union activities.)

MARIE D'UNE VEUVE DE MINES

MARIE D'UNE VEUVE DE MINES... (Text continues with a personal account or report.)

ites.

DE

MONNEER

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

Non heureuse

EQUIPEMENT ET REGIONS

A PROPOS DE...

Les immigrants dans le Nord-Pas-de-Calais PRESENCE INDISPENSABLE

Dans son allocution de fin d'année, le président de la République a adressé ses vœux aux travailleurs immigrés. Ces paroles ont dû être écoutées d'une oreille particulièrement attentive...

TRANSPORTS

LES AVIONS D'OLYMPIC AIRWAYS SONT BLOQUÉS A ATHÈNES

Athènes (A.F.P.). — Le départ, hors du territoire grec, des douze avions appartenant à M. Aristote Onassis, propriétaire de la compagnie Olympic Airways, est interdit jusqu'à nouvel ordre...

LE TRAFIC DE ROTTERDAM A DIMINUÉ DE 8 % EN 1974

Rotterdam (A.F.P.). — Malgré les progrès dans certains secteurs, le trafic portuaire de Rotterdam, le premier port du monde, est tombé de 310 millions de tonnes en 1973 à 285 millions de tonnes en 1974...

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'A-CRISE

(Suite de la première page.) Aux États-Unis, par exemple, l'insuffisance de la pétrochimie, de la poste, des chemins de fer, freine la croissance et réduit la rentabilité...

Nouvelles réponses

Trois nouvelles réponses apparaissent : l'inflation, la mondialisation des échanges, l'internationalisation de la production. Elles jouent toutes les trois simultanément...

AUTOMOBILE

LE TIERS DU PERSONNEL DE CHRYSLER VA ÊTRE EN CHÔMAGE

Chrysler, qui n'a presque pas produit de voitures aux États-Unis depuis la fin du mois de novembre, a annoncé, jeudi 2 janvier, de nouvelles fermetures d'usines...

LE PRINCE CHARLES ET LE ROI HUSSEIN AU SECOURS D'ASTON-MARTIN

Aston-Martin réfléchit par ses clients ? Le club des propriétaires de voitures Aston-Martin, dont font partie notamment le prince Charles et le roi Hussein de Jordanie, a décidé jeudi, avec un groupe d'hommes d'affaires, de former un consortium pour racheter la firme...

Paris Il y a cent ans, Mac-Mahon inaugurerait le nouvel Opéra

C'est à l'attention d'Orsini, le 14 janvier 1858, qu'on doit la construction de l'Opéra de Garnier, qui aura cent ans le 5 janvier. Ce soir-là, en effet, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie, qui venaient d'échapper de justesse à un attentat devant l'entrée du théâtre...

URBANISME

DEUX ANS DE PLUS POUR ÉTABLIR LES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS

Après celle qui a été votée par le Parlement, il n'y aura pas d'autre prolongation de la validité des anciens plans d'urbanisme, affirme-t-on au ministère de l'équipement. La limite du 1er janvier 1975, qui avait été fixée pour l'établissement des plans d'occupation des sols a dû être reportée au 1er janvier 1977...

VOYAGES

AIRTOUR + EURO 7 = 120 000 CLIENTS

La fusion entre les sociétés Airtour et Euro 7 vient d'être officiellement annoncée par les deux parties qui, dès le 1er février 1975, commenceront à travailler ensemble. Créée en 1967 par M. Philippe Bamberg, à qui succède aujourd'hui M. André de Carcaude, Airtour a actuellement pour principaux actionnaires les sociétés suivantes : Air France, 15,42 % ; H.v.a.s., 15,42 % ; Wagons-Lits, 15,42 % ; Dano voyages, 12,21 % ; Compagnie de tourisme et de voyages, 11,08 % ; Transports et Voyages, 6,63 % ; France Europe, 3,64 % ; Agence occidentale de voyages, 3,13 % ; Agence française de tourisme, 0,83 %.

CIRCULATION

GARAGE MOBILE

New-York (A.F.P.). — Une firme américaine a mis au point un « parking mobile » pour vingt-deux voitures, occupant au sol la place de deux véhicules seulement. Il s'agit d'une installation haute comme un immeuble de sept étages. Un système de cranes permet à chacune des vingt-deux places accueilli une automobile. Le coût de ce « parking mobile », construit en éléments préfabriqués, s'élève à 600 000 francs. Plusieurs unités de ce genre peuvent être accolées les unes aux autres pour former des « parkings sur mesure » montés et démontés à volonté. Certaines de ces installations existent déjà en Floride, dans le Michigan, à Washington et au Panama.

La logique économique

Les résultats de telles politiques en 1974 et les décisions prises en 1975 ne sont pas très encourageants. Une hausse des prix dépassant 10 % (sauf en R.F.A.), un chômage très élevé, une croissance inférieure à 3 %, une inégalité aggravée par l'inflation, une concentration industrielle très rapide. Dans l'état actuel du système économique et si on ne s'attaque pas aux deux causes fondamentales énoncées, aucune solution satisfaisante n'est possible : une croissance rapide aggrave le déficit extérieur et l'inflation. Une croissance modérée provoque le chômage. La logique économique est plus forte que les remèdes de passage. C'est à la logique économique qu'il faut donc s'intéresser et ce sont ses mécanismes qu'il faut transformer. Au-delà de la seule régulation globale si dangereusement démodée, il faut mettre en place une politique sélective de relance de la consommation et de la production. Au-delà d'un renforcement du contrôle public de l'investissement et d'une urgente planification, c'est un nouveau modèle de production, de consommation et de relations internationales qu'il faut inventer. Il devra, à mon sens, faire sien au moins les trois objectifs suivants : 1. REDUIRE LES INÉGALITÉS de productivité (par une planification équilibrée des investissements industriels et collectifs) de revenus et de fortune (par une réduction de l'échelle de

Pour votre DEMENAGEMENT 208 10-30 ODOUL

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SALAIRES

LES DISCUSSIONS CONTINUENT A LA SNCF sur les modalités de garantie du pouvoir d'achat

Les discussions entre les sept fédérations de cheminots et la direction de la S.N.C.F. sur l'évolution des salaires en 1975, ont porté sur les modalités de garantie du pouvoir d'achat.

Le système proposé par la direction prévoit un ajustement des salaires chaque trimestre en fonction de l'augmentation des prix constatée par l'INSEE les deux premiers mois et d'une estimation de l'augmentation du coût de la vie pour les trois mois suivants. Ce système prévoit une provision de 0,75 % le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet et de 0,50 % le 1^{er} octobre. Pour le premier trimestre une augmentation provisionnelle de 1 % serait accordée le 1^{er} février.

Les syndicats, qui ne sont pas

hostiles au principe d'une révision trimestrielle des rémunérations, jugent néanmoins que les modalités proposées entraînent un retard pour les mois d'avril, juillet et octobre, un retard des salaires sur l'évolution des prix. Ils estiment que les provisions prévues sont insuffisantes et que celle annoncée pour le 1^{er} février devrait être versée dès le 1^{er} janvier.

Les discussions doivent continuer sur ce point le 9 janvier. Les partenaires examineront ensuite les conditions de la progression du pouvoir d'achat des bas salaires, les mesures catégorielles et la revalorisation des retraites.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LÉGÈRE PROGRESSION DE F.O. ET DU SYNDICAT AUTONOME A LA R.A.T.P.

Aux élections des membres du comité d'entreprise de la R.A.T.P., F.O. et le syndicat autonome progressent légèrement, par rapport au précédent scrutin de 1972, au détriment de toutes les autres organisations. La C.G.C., qui présentait pour la première fois des candidats dans le collège des cadres et de la maîtrise, obtient 188 voix, soit 0,7 % de l'ensemble des suffrages exprimés.

RÉSULTATS (sous collages)
Inscrits : 35 969 au lieu de 35 782 en 1972. — Suffrages exprimés : 33 293 au lieu de 35 401.
Ont obtenu : C.G.T. 12 233 voix (37,02 % en 1972) soit 36,4 % (48,9 %) ; F.O. 5 916 voix (17,78 %) soit 17,8 % (22,8 %) ; autonome 3 098 voix (9,31 %) soit 9,3 % (11,8 %) ; C.F.D.T. 2 228 voix (6,72 %) soit 6,7 % (9,5 %) ; C.F.T.C. 1 947 voix (5,85 %) soit 5,9 % (8,1 %) ; C.F.T. 618 voix (1,85 %) soit 1,9 % (2,6 %) ; C.G.C. 188 voix (0,56 %) soit 0,6 % (0,8 %).

EMPLOI

L'ALLOCATION D'AIDE PUBLIQUE EST PORTÉE DE 10 A 12 F PAR JOUR

A compter du 13 janvier 1975, l'allocation d'aide publique aux travailleurs sans emploi sera portée de 10 à 12 F et non pas 14 F, comme cela a été indiqué par erreur dans « le Monde » du 3 janvier.

Aux États-Unis

LE CHOMAGE FRAPPERAIT PRÈS DE 7 % DE LA POPULATION ACTIVE

Washington (Agefi). — Le chômage a fortement augmenté en décembre aux États-Unis. Selon le département du travail, près de 680 000 personnes ont demandé à bénéficier d'allocations de chômage durant la semaine du 14 au 21 décembre, soit 40 000 de plus qu'au cours de la semaine précédente. Dès le 14 décembre, plus de 3,3 millions de personnes étaient assistés par les services américains d'assurance, soit 6,2 % de la main-d'œuvre globale, contre 2,9 % pour la même période de 1973.

Le taux de chômage national — et non plus seulement la proportion des chômeurs secourus — qui s'établissait à 6,5 % de la population active en novembre — pourrait atteindre actuellement 7 %.

CONJONCTURE

A Paris

LES DÉPÔTS DE BILAN ONT AUGMENTÉ DE 30 % EN 1974

Au cours de l'année 1974, le nombre de dépôts de bilan à Paris et dans les communes de l'ancien département de la Seine a augmenté de 30 %. Au total, le tribunal de commerce en a reçu 537 contre 403 en 1973, dont 91 pour le seul mois de décembre (contre 71 en décembre 1973).

Les règlements judiciaires — 336 en 1974 contre 293 en 1973 — se sont accrus en un an de 15 %, et les liquidations de biens de 31 % (2 220 contre 1 695). On a noté une très nette dégradation en décembre, puisque les règlements judiciaires se sont élevés à 35 contre 15 en décembre 1973 et les liquidations de biens à 281 contre 136 (1-14-73).

LES P.M.E. « S'INDIGNENT » DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES PRIX ET MARGES DES COMMERÇANTS

« Toute forme de contrôle (des prix) qui ne tiendrait pas compte des hausses intervenues dans les prix de revient devrait immédiatement faire l'objet de recours mettant en cause la responsabilité gouvernementale. » C'est ce que déclare dans un communiqué la Confédération générale des P.M.E. en s'indignant du fait que « le ministre des finances ait cru devoir réglementer les ventes et les marges au moment où, par les décisions du gouvernement, toutes les charges qui supportent les commerçants et les entreprises augmentent ». Le C.G.P.M.E. a en outre les récentes augmentations de charges (patente, 18 % ; loyers, 17 % ; énergie, de 11 à 20 % ; timbres, 20 % ; cotisations sociales, 67 %).

BIBLIOGRAPHIE

« Ma vie pour un combat » d'Edouard Leclerc

Ce n'est pas à proprement parler un livre, plutôt un monologue à bâtons rompus. Edouard Leclerc, fondateur des centres commerciaux qui portent son nom, parle sans fard de sa passion : la distribution, qu'il ne faut à aucun prix confondre avec le commerce, car dans la première on retrouve un peu l'esprit du commerçant, tandis que le second « inclut un acte spéculatif ».

ne pas avoir compris que le mouvement Leclerc a joué et joue toujours en leur faveur », avec le grand commerce (« les centres commerciaux qui portent son nom »). Il évoque aussi ses relations — souvent bonnes — avec le ministre de l'économie et des finances, et le soutien que lui apporte le général de Gaulle.

Chemin faisant, ce « farouche partisan de la vérité sur les prix » raconte ses déboires avec les industriels (qui soulaient le maintien des prix imbaisés et lui refusèrent des livraisons, avec Gérard Nicoud (« le grand roi ») et d'autres commerçants indépendants et de

Et de détruire un certain nombre de légendes. Non, Edouard Leclerc n'est pas à la tête d'un groupe commercial puissant ; seul un « contrat moral » (dont le texte est publié en annexe) lie le nouvel adhérent à l'Association des centres Leclerc. Non, l'épicerie de Landerneau n'a jamais eu pour ambition de faire fortune ; c'est d'ailleurs gratuitement qu'il a concédé son emplacement aux propriétaires des centres : « L'an dernier, j'ai déclaré 200 000 francs de profits sur les ventes de produits de notre ménage. Ma femme travaille au centre de Brest et perçoit 6 000 francs par mois. Et nous avons trois enfants et un garçon (...). Si vraiment mon ambition avait été d'ordre pécuniaire, j'aurais pu toucher, à l'heure qu'il est, 3,5 milliards de dollars de commissions par an, simplement en prenant 1 % sur le chiffre d'affaires global des centres Leclerc ».

Le discours se fait passionné lorsqu'il s'agit de dénoncer le régime des « magnétrons », les ristournes consenties par les fournisseurs et qui interviennent après facturation : « On compte trois, quatre, cinq ristournes différentes. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est d'ailleurs le plus grand hold-up légalisé du siècle... L'ensemble, cumulé, peut faire 25 % — ou plus — du montant des commandes. »

Industrie

● LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ACIER BRUT s'est élevée, en novembre, à 2 398 000 tonnes, en hausse de 6,6 % sur celle du même mois de 1973. La production de fonte a atteint 2 087 000 tonnes (+ 11,9 %). Depuis le début de l'année, la production d'acier totalise 24 737 000 tonnes (+ 1,6 % par rapport à celle de la même période de 1973).

Monnaie

● L'ESGUDO CHILIEN A SUBI SA VIUPT-QUATRIÈME DÉVALUATION DE 1974 à la veille du Nouvel An. Le dollar américain vaut depuis le 31 décembre 1974 2 000 escudos pour les opérations de guichet (contre 1 800 depuis le 10 décembre 1974, date de la dernière dévaluation). Le cours du dollar bancaire employé pour les opérations commerciales a été porté à 1 870 escudos (le précédent cours étant de 1 680). — (A.F.P.)

Syndicats

● CITROËN : la C.F.T. a demandé au tribunal de Paris la nomination d'un expert afin de rechercher si la direction a fourni au comité d'entreprise tous les renseignements utiles justifiant l'annonce de mille quatre cents licenciements. Selon la direction, les membres de ce comité, réunis les 4 et 5 décembre, se sont abstenus de solliciter la moindre explication. Le tribunal doit se prononcer dans quelques jours.

Industrie

● LES RECOLTES CHINOISES de grains, de coton, de plantes à huile et à sucre et les récoltes de soie ont été bonnes en 1974. Selon un expert de la FAO, la production de soie a été particulièrement bonne. La production de plantes sucrées, qui avait fait un bond considérable au cours des dernières années, a augmenté de 30 % en 1974 par rapport à 1971. La production de coton, de son côté, a dépassé celle de l'année précédente.

Monnaie

● L'ESGUDO CHILIEN A SUBI SA VIUPT-QUATRIÈME DÉVALUATION DE 1974 à la veille du Nouvel An. Le dollar américain vaut depuis le 31 décembre 1974 2 000 escudos pour les opérations de guichet (contre 1 800 depuis le 10 décembre 1974, date de la dernière dévaluation). Le cours du dollar bancaire employé pour les opérations commerciales a été porté à 1 870 escudos (le précédent cours étant de 1 680). — (A.F.P.)

Syndicats

● CITROËN : la C.F.T. a demandé au tribunal de Paris la nomination d'un expert afin de rechercher si la direction a fourni au comité d'entreprise tous les renseignements utiles justifiant l'annonce de mille quatre cents licenciements. Selon la direction, les membres de ce comité, réunis les 4 et 5 décembre, se sont abstenus de solliciter la moindre explication. Le tribunal doit se prononcer dans quelques jours.

AFFAIRES

Deux dirigeants du groupe Burmah Oil ont démissionné

Les difficultés de la société pétrolière font baisser de 7% la Bourse de Londres

Quarante-huit heures après l'annonce des graves difficultés financières de la firme britannique Burmah Oil (« le Monde » du 2 janvier), deux dirigeants de la société, MM. N.J.D. Williams, directeur général, et E.J. Kulurandis, qui dirigeait la filiale maritime du groupe, ont donné leur démission. M. Williams sera temporairement remplacé par le président de la compagnie, M. Lundsen.

Ces remaniements ont été accueillis, dit-on, par la Banque d'Angleterre, qui s'est engagée à soutenir le groupe Burmah. Ils n'ont pas surpris les milieux financiers de la City, qui laissent entendre que de graves fautes de gestion ont considérablement accentué les difficultés de la société. Les dirigeants de Burmah Oil, dans leur désir de faire accéder leur groupe au rang de « major », ont mené ces dernières années une politique très agressive. Rachetant notamment un grand nombre de firmes (neuf entre 1966 et 1974), ces acquisitions ont compromis son équilibre financier. Les pertes du groupe Burmah se trouvaient en état de moindre résistance pour faire face à la crise de l'énergie, à la forte hausse des taux d'intérêt et à l'effondrement du marché des frets pétroliers.

Dans l'immédiat, le gouvernement britannique a demandé à des experts financiers de dresser un état de la situation de la firme. Ces travaux prendront plusieurs semaines ; d'ores et déjà, on estime que le redressement de la société passera par la vente d'un certain nombre de ses actifs et la renégociation des emprunts effectués pour acheter la compagnie pétrolière américaine Signal Oil, emprunts qui s'élevaient à 250 millions de dollars (3 milliards de francs environ).

En attendant, la Banque d'An-

Fortie baisse à la Bourse de Londres

Venant après la faillite de Rolls-Royce et les difficultés de British Leyland, l'affaire Burmah a provoqué un profond malaise dans la City, qui redoute que des faillites retentissantes soient annoncées dans les semaines à venir. La Bourse de Londres a très fortement baissé jeudi 3 décembre. L'indice du Financial Times pour les valeurs industrielles perdait 10,8 points (6,7 %) pour s'établir à 150,6, après être même tombé jusqu'à 149,3, son plus bas niveau depuis vingt ans. En fait, compte tenu de l'érosion monétaire, on peut considérer que l'indice de la Bourse de Londres est actuellement inférieur à ce qu'il était à son origine, en 1925.

Le compartiment des pétroles a été le plus éprouvé, l'action British Petroleum redoutant notamment fortement. Les milieux financiers redoutent en effet que la Banque d'Angleterre, qui détient en caution les actions British Petroleum et Shell Transport, qui figuraient dans le portefeuille de Burmah — respectivement 21,8 et 2 % du capital de ces groupes — ne soit en fait désemparée. On a donc vu la reprise des cours s'est amorcée.

● LA LIBYE CONTRIBUERA POUR 100 MILLIONS DE DOLLARS au projet d'extraction de cuivre au Zaïre, dont le coût global est estimé à 40 millions de dollars, la participation du Zaïre s'élevant à 220 millions et celle de la Banque mondiale à 100 millions. — (A.F.P.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA B.N.P. SE DÉCENTRALISE

La Banque Nationale de Paris a acquis une importante participation dans le capital de la Compagnie centrale de distribution d'énergie électrique (C.C.D.E.E.), société anonyme au capital de 1 400 000 F, et dans celui de sa filiale la Centrale, société d'investissement au capital de 57 200 000 F, qui assurent la majorité au sein de ces deux sociétés compte tenu des actions qu'elle détient déjà.

développement harmonieux de l'ensemble du territoire national. L'expérience tentée dans le Nord et la Picardie sera progressivement étendue à d'autres régions.

APPLICATION DES GAZ CAMPING GAZ INTERNATIONAL

Le conseil d'administration, réuni le 11 décembre 1974, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

APPLICATION DES GAZ CAMPING GAZ INTERNATIONAL

Le conseil d'administration, réuni le 11 décembre 1974, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

C.C.D.E.E./CENIVE

La Banque Vermeil et Commerciale de Paris a acquis une importante participation dans le capital de la Compagnie centrale de distribution d'énergie électrique (C.C.D.E.E.), société anonyme au capital de 1 400 000 F, et dans celui de sa filiale la Centrale, société d'investissement au capital de 57 200 000 F, qui assurent la majorité au sein de ces deux sociétés compte tenu des actions qu'elle détient déjà.

GALERIES PARISIENNES

Il est confirmé que cette société et le groupe BRITAMPS, qui entretiennent dans les domaines technique et commercial, des liens étroits depuis de nombreuses années, ont décidé de se rapprocher.

RECTIFICATIF

Dans le supplément consacré à la Grèce par le Monde du 15 décembre 1974, il fallait lire dans la publicité de la

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE

94, rue du Fg-Saint-Honoré

75008 PARIS

et non « 97 » comme il a été indiqué par erreur.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FABRICATION ET DE MONTAGE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

N° 174/DG/DG - câbles électriques
N° 175/DG/DG - guirlandes et téléfix
N° 176/DG/DG - fil de bougie antiparasite
N° 177/DG/DG - fil émaillé
N° 178/DG/DG - câbles téléphoniques

La Sonelac lance cinq appels d'offres internationaux pour la fourniture de CABLES - ÉLECTRIQUES ET DIVERS.

Les sociétés et entreprises intéressées doivent s'adresser pour le retrait des cahiers de charges contre paiement de la somme de cent (100) dinars, par exemple auprès de la SONELAC DIRECTION COMMERCIALE - GUE DE CONSTANTINE - KOUBA - B. P. 44 KOUBA - ALGER.

TELEX : 52.219 - DIR-COM

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
60 heures	8 5/8	6 3/4	7 3/4
1 mois	10 1/8	7 1/4	8 1/4
3 mois	10 3/8	7 1/2	8 1/2
6 mois	10 5/8	7 3/4	8 3/4



150

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 2 JANVIER

Fléchissement Forêt baisse de l'or

L'année n'a pas débuté sur une note particulièrement optimiste à la Bourse de Paris. Le recul des cours, qui s'était amorcé à la veille du jour de l'An, s'est possiblement accéléré et l'on a relevé une bonne vingtaine de baisses de l'ordre de 2%.

Bref, la séance a été franchement maussade. Dans la mesure où les affaires sont restées extrêmement calmes, l'on ne saurait trop s'en étonner. Ajoutons cependant que la hausse du prix du fuel industriel et le réajustement du plafond de la sécurité sociale n'ont pas fait de bonne impression dans la mesure où ils vont réduire les marges des entreprises déjà menacées par la taxe conjoncturelle.

Recall de Michelin, C.F.P., B.V., Oréal, Bélon, Sagem, Générale occidentale, P.M. Labinal, Chargeurs Vieux, Générale des caux, Redoute, Financière Union Européenne, Europe n° 1, Téléphones Ericsson.

Sur le marché de l'or les cours, contrairement aux idées de Londres (voir ci-contre), ont légèrement rebondi. Mais ils avaient ainsi moins baissé mardi qu'au cours de la semaine dernière.

Le recul de Michelin, C.F.P., B.V., Oréal, Bélon, Sagem, Générale occidentale, P.M. Labinal, Chargeurs Vieux, Générale des caux, Redoute, Financière Union Européenne, Europe n° 1, Téléphones Ericsson.

Sur le marché de l'or les cours, contrairement aux idées de Londres (voir ci-contre), ont légèrement rebondi. Mais ils avaient ainsi moins baissé mardi qu'au cours de la semaine dernière.

LONDRES

Reprise générale Le marché, qui était retombé au lendemain du jour de l'An à son plus bas niveau depuis vingt ans et même depuis l'après-guerre, a repris en l'après-midi et se redresse sur toute la ligne vendredi à l'ouverture. Les industriels et les pétroliers progressent de 3 à 4 points en moyenne. Reprise plus forte encore des mines d'or qui regagnent jusqu'à 75 pence.

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS. Lists various stock prices and indices.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.) Base 100 : 31 déc. 1974.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS GROUPE PECHINEY-UGINE-ETIEMANN. La société va mettre un emprunt de 400 millions de francs représenté par 400 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 12 %.

A.D.G. - Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1974 : 18,3 millions de francs contre 17,06 millions.

NEW YORK

Nouvelle et forte avance L'année a bien commencé à Wall Street. Le mouvement de hausse, qui s'était amorcé à la veille du jour de l'An, s'est poursuivi et même sensiblement accéléré, en s'étendant à la majeure partie de la cote. Sur 3 800 valeurs traitées, 1 450 ont monté, 159 seulement ont baissé et 194 n'ont pas varié, à bien que l'indice des Industrielles s'est finalement établi à 822,64, soit à 15,80 points au-dessus de son niveau précédent.

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various stock prices and indices.

MARCHE MONÉTAIRE Taux de change de Francs. Effets publics, Effets privés, Moyen terme.

VALEURS

Large table with multiple columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists various international stock prices.

BOURSE DE PARIS - 2 JANVIER - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours. Lists Paris stock market data.

MARCHE À TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours. Lists futures market data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Lists exchange rates.

AFFAIRES

Le groupe Burmah Oil

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

Le groupe pétrolier International Petroleum Company Limited a été racheté par la société I.P.C. (International Petroleum Corporation) dirigée par le président de la compagnie.

APPLICATION DES

APPLICATION DES

APPLICATION DES

APPLICATION DES

APPLICATION DES

APPLICATION DES

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. LES GRANDS AXES DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
- 4. PROCHE-ORIENT
 - EGYPTE : le président Sadate reconnaît que des divergences subsistent entre Moscou et Le Caire.
- 4. POLITIQUE
 - Unité pour le socialisme cesse de paraître.
- 5. EUROPE
 - IRLANDE DU NORD : la prolongation de la répression suscite un optimisme prudent.
- 5-6. ASIE
 - VIETNAM DU NORD : Hanoi se lance dans la « grande agriculture socialiste ».
- 6. AFRIQUE
 - ETHIOPIE : les mouvements de libération de l'Érythrée continuent très largement la province.
- 7. AMÉRIQUES
 - SCIENCES
 - Le Canada pourrait participer au programme de la navette américaine.
 - EDUCATION
 - Dans l'académie de Besencon : cinquante mille élèves dépendent de la presse régionale.
 - RELIGION
 - De la « condamnation » de l'antisémitisme à la promotion d'un véritable dialogue.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

- Page 9 à 12
- L'Égypte tona la politique de la porte ouverte.
- Dans l'Alsace des souvenirs, un week-end avec l'ami Fritz.
- CLON D'ORLÉANS : Les coutures du Mississippi.
- EXHIBITION : Passage 91.
- CHRONIQUE SPORTIVE : Le basket-ball professionnel entre à petits pas en Europe; Gaston Reboutat dans ses montagnes : un livre et un film.
- Films de la table; Mode; Maison; Bridge; Bohème; Philatélie; Hippisme.
- 13. RADIO-TELEVISION
- 13-15. ARTS ET SPECTACLES
 - CULTURE : espiègles artistiques à Téhéran.
 - CINÉMA : *Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia*.
- 17. MÉDECINE
 - Le docteur Ogino est mort.
- 18. JUSTICE
 - Mutinerie à la maison d'arrêt de Melun.
- 18. FAITS DIVERS
 - Règlement de comptes à Paris : deux morts, quatre blessés.
- 19. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - PARIS : il y a cent ans, le palais Garnier était inauguré.
- 19-20. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
 - AFFAIRES : deux dirigeants du groupe Burmah Oil ont démissionné.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (14)
 Annonces classées (17); Bulletin d'enseignement (18); Carnet (12); Informations postales (13); Journal officiel (16); Méthodologie (18); Mots croisés (16); Finances (21).

Le Monde

publiera demain son supplément hebdomadaire

LE MONDE AUCOURD'HUI

- Croquis : Gentils saboteurs, par Gabriella Rolla.
- Mœurs : L'Espagnole, une femme nouvelle ?
- AU FIL DE LA SEMAINE : L'Anglais qui ne fête pas, par Pierre Vianon-Ponté.
- Lettre de Wuhal : La vie au pays de Wou, par Alain Bouc.
- La géographie : Des archipels en péril, par Maurice Le Lannou.
- Point de vue : Affaires d'hommes, par Nicole Catala.
- Psychologie en miroir, par Roland Jochims.
- RADIO-TELEVISION : Le spectacle ordinaire ? Trois émissions sur les travailleurs immigrés dans le sud de la France, par Catherine Humbert; Les rendez-vous du 6 janvier, par Claude Sarraute.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1975 a été tiré à 598 246 exemplaires.

A B C D E F G H

EFFECTUÉ « A TITRE PRIVÉ »

Le voyage de M. Ecevit à Chypre est vivement critiqué

De notre correspondant

Ankara. — Invité de l'administration autonome chypriote turque, M. Ecevit, ancien chef du gouvernement et dirigeant du Parti républicain du peuple, est arrivé le jeudi 2 janvier à Famagouste pour une visite de quatre jours en tant que simple citoyen. Il a été chaleureusement accueilli par des milliers de Chypriotes turcs aux cris de « Ecevit, notre sauveur ». C'était la première visite de M. Ecevit à Chypre depuis l'intervention turque.

S'adressant à la foule, le chef du Parti républicain du peuple, après avoir reçu la clé d'or de la ville de Famagouste, offerte aux citoyens d'honneur, a déclaré que « le futur statut de l'île se trouve gravé sur le sol chypriote », et a affirmé ensuite que « désormais tous se rendent compte que l'on ne peut plus faire de retour au passé et qu'il ne peut y avoir de retour en arrière ».

M. Ecevit a également indiqué que l'opération de paix ne sera pas complétée tant que les milliers de réfugiés turcs cantonnés dans les bases britanniques et « hôtés malgré eux » ne seront pas libérés. Il a implicitement mis en garde le gouvernement britannique en déclarant : « Que personne ne commette l'erreur d'interpréter faussement notre patience pacifique comme une hésitation décourageante d'une blessure quelconque ». La prise comme « otages » de ces milliers de Chypriotes turcs dans le secteur grec constitue, selon le Secrétaire grec constitutionnel, la solution du problème chypriote.

Tandis que M. Ecevit poursuit sa « visite d'études privées » de l'île, les partis de droite turcs, de leur côté, critiquent à l'envie le chef du P.R.P. Le professeur Erbakan, chef du Parti du salut national, l'accuse d'avoir cherché à exploiter à des fins personnelles la victoire de l'armée turque, ce qui n'appartient qu'à la nation. Le porte-parole du Parti de la justice, M. Demirel, pour sa part, estime que, tandis que la question chypriote demeure pour le moment irrésolue, ce « voyage de conquérant » est inopportun. La question chypriote est une affaire nationale et non une affaire personnelle, a-t-il dit, accusant M. Ecevit de se servir abusivement de cette victoire comme d'un « tremplin politique » et de « manipuler le sang de nos soldats tombés sur le champ de bataille ». Une grande majorité des intellectuels turcs qualifie elle aussi le voyage du chef du P.R.P. d'« intempestif ».

M. Jalloud à Ankara

L'attention se porte aussi sur la visite effectuée à Ankara le premier ministre libyen, M. Abdel Salam Jalloud. Le voyage du bras droit du colonel Kadhafi est interprété ici comme un premier pas sérieux vers un resserrement des relations économiques, techniques et culturelles entre les deux nations, relation un peu refroidies après la chute de la monarchie libyenne, puis specta-

CERRUTI 1881

SOLDES ANNUELS

3 4 6

Janvier

27, rue de Valenciennes, PARIS 11

ANTHONY

crédit aux associations

soldes

142 bd St-Germain

Mr Chow

Soldes

Vêtements de peau

Mc Douglas

23, rue St. Sulpice

Ceux qui trouvent le Duet de Schimmelpenninck trop longs sont les mêmes que ceux qui trouvent les coupes à champagne trop grandes.

Duet de Schimmelpenninck

Hubert & Frenck Cigars

Au Nicaragua

L'OBJECTIF DU COMMANDO SANDINISTE ÉTAIT L'ENLÈVEMENT DE L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN

Le chef du commando nicaraguayen qui avait investi le 28 décembre la maison d'un ambassadeur à Managua, s'empara, à cette occasion, de plusieurs otages, a déclaré, le jeudi 2 janvier, à l'agence officielle de presse de Managua — où les membres de l'armée sandiniste ont été accueillis — que l'objectif principal du groupe était d'enlever l'ambassadeur des États-Unis, M. Turner Shannon. Mais celui-ci avait quitté les lieux peu avant l'attaque du commando.

Le commandant Marcos, porte-parole du groupe, a fait connaître que les guérilleros nicaraguayens représentaient aux Américains avoir organisé à Managua une sorte d'« exécution de la mort » chargée de tuer les militaires de gauche. Il a également accusé des « experts » américains et britanniques de pratiquer des tortures en coopération avec les services de sécurité nicaraguayens.

D'autre part, selon la Société internationale de presse, organisme dont le siège est à Miami, le gouvernement du Nicaragua vient de prendre certaines mesures visant le journaliste américain accusé d'être responsable du « climat » qui a rendu possible le coup de main des révolutionnaires sandinistes. Le rédacteur en chef de ce journal a été contraint de prêter trois jours de suite, en première page, une déclaration de M. Anastasio Somoza, accompagné de la photo du président de la République nicaraguayenne. — (A.F.P.)

Au Vietnam du Sud

LA SITUATION DE LA GARNISON DE PHUOC-BINH SEMBLE DÉSPÉRÉE

De violents combats se poursuivaient, vendredi matin 3 janvier, dans les rues de Phuoc-Binh, capitale de la province de Phuoc-Long, à une centaine de kilomètres au nord de Saigon. Une nouvelle colonne de blindés des forces communistes a fait son apparition à l'aube aux abords de la ville et la situation de la garnison semble désespérée. Le Gouvernement révolutionnaire provisoire a repoussé une requête des autorités de Saigon en vue d'organiser une trêve pour l'évacuation des civils bloqués dans la ville, aucune ligne de démarcation ne séparant désormais les combattants.

Vendredi également, les forces communistes ont attaqué la ville de Binh-Duc, dans la province de Binh-Tuy.

● **AU CAMBODGE**, la pression des Khmers rouges s'accroît aux abords de Phnom-Penh. Trois positions gouvernementales auraient été évacuées sur la rive est du Mékong. Vendredi matin, plusieurs requêtes sont tombées sur la capitale dans le quartier du palais royal.

FAIBLESSE DU DOLLAR

Le dollar reste faible vis-à-vis de toutes les devises dans des marchés des changes calmes. A Paris, le dollar vaut 4,64 F (contre 4,46 la veille). A Francfort, il cotait 2,6015 à 2,609 DM, les opérateurs étant à nouveau influencés par les paroles de M. Gruenewald, porte-parole du gouvernement fédéral, affirmant que ce dernier ne s'opposerait pas à une montée du DM. A Zurich, le dollar est également faible à 2,22 francs suisses.

La fermeté du franc s'explique non seulement par les emprunts à l'étranger, mais par le dénouement d'opérations spéculatives faites l'année dernière et misant sur la hausse du dollar.

Les affaires sur l'or se traitent à Londres entre 17 et 178 dollars l'once vendredi matin.

LE GROUPE

PRINTEMPS-PRISUNIC PREND LE CONTROLE DES GALERIES PARISIENNES

Le groupe Printemps-Prisunic va porter à plus de 50 % sa participation dans le capital des Galeries parisiennes, poursuivant une opération amorcée en janvier 1974 (Le Monde du 11 janvier 1974). Dès cette date, les propriétaires des Galeries parisiennes avaient cédé environ 15 % de leur capital au Printemps et lui avaient confié la gérance des sept magasins du groupe. Ces magasins (six en province et un à Paris) portent depuis l'origine, dans les années 30, l'enseigne Prisunic, en vertu d'un accord d'affiliation. En juillet 1974, la participation du Printemps dans les Galeries parisiennes était portée à environ 35 %. Aujourd'hui, la levée de la troisième option porte cette participation à un peu plus de 50 %.

En conséquence, durant quinze séances boursières, les actionnaires minoritaires des Galeries parisiennes (environ le tiers du capital) ont la possibilité de vendre au groupe Printemps leurs actions, au même cours que celui pratiqué pour la levée de la deuxième option (139 francs).

La deuxième étape de cette opération devrait intervenir en juillet 1975 avec le rachat par le Printemps du reliquat du capital détenu par les fondateurs.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1974 par les magasins des Galeries parisiennes est estimé à 130 millions de francs; celui du groupe Printemps-Prisunic (magasins propres, magasins gérés et magasins affiliés) atteindrait pour la même période 10,6 milliards de francs.

LE RETARD DU COURRIER

Incident dans le dix-neuvième arrondissement de Paris

Selon les syndicats, une « information disciplinaire » aurait été ouverte à l'encontre d'une soixantaine de préposés (facteurs) du centre de distribution postal du dix-neuvième arrondissement de Paris, qui emploie environ quarante-cinq personnes. Ceux-ci auraient refusé de supprimer, comme le demandait la direction du centre, la distribution de l'après-midi, notamment celle des journaux du soir, pour permettre de trier du courrier en retard.

Le ministre indique que cette année, comme les années précédentes, des instructions ont été données à tous les directeurs et receivers de France leur permettant, s'ils le jugeaient indispensable, de supprimer en cette période de fête la deuxième distribution de la journée. Le personnel utilisé à cette distribution pouvant ainsi préparer la tournée suivante.

Il est certain toutefois que cette année, au courrier normal des fêtes est venu s'ajouter celui important qui s'est accumulé durant la longue grève du mois de novembre. Le malaise qui persiste dans plusieurs secteurs des P.T.T. ne facilite pas la liquidation du retard pris au cours des dernières semaines. Quel qu'il en soit, cette affaire illustre une fois de plus la dégradation aggravée du service public de la poste.

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES AU CENTRE DE TRI POSTAL DE BASTIA

Les postiers du centre de tri et de maintenance de Bastia ont principal observé depuis le 3 janvier au matin, une grève de vingt-quatre heures. Le mouvement intéresse une cinquantaine de personnes. Il a été déclenché par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., qui réclament notamment une amélioration des effectifs et des conditions de travail, ainsi qu'un aménagement des horaires.

La catastrophe de Liévin

UN DON PERSONNEL DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Vahey Giscard d'Estaing a adressé au préfet du Pas-de-Calais un don personnel de 100 000 francs destiné au fonds de solidarité en faveur des familles des victimes d'accidents de personnes. Il a été remis par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. à Liévin, au Qatar et au Koweït.

Cet immeuble, dont le permis de construire a été officiellement accordé en 1968, sera réalisé par le Koweït, et les travaux commenceront dans quelques semaines.

NOUVELLES BRÈVES

- Les Arabes sur les Champs-Élysées. — Le gouvernement français a donné le feu vert pour la construction d'un immeuble de bureaux et de commerce sur un terrain situé du 24 au 28, avenue des Champs-Élysées et appartenant au Liban, au Qatar et au Koweït.
- Immeuble, dont le permis de construire a été officiellement accordé en 1968, sera réalisé par le Koweït, et les travaux commenceront dans quelques semaines.
- Nomination de conseillers d'Etat. — Le conseil des ministres du jeudi 3 janvier a nommé M. Jacques Mégret, maître des requêtes au Conseil d'Etat, conseiller d'Etat en service ordinaire, en remplacement de M. Jean Delvolvé, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Maintenu en position de détachement de longue durée pour exercer ses fonctions à l'administration pénitentiaire, M. Mégret est remplacé par M. Paul Couderc, maître des requêtes, nommé conseiller d'Etat.
- La dernière en date des intentions de démissionner de M. Roger Rocher, président de l'Association sportive de football de Saint-Etienne (ASSE) aura, cette fois, duré vingt-deux jours. M. Rocher avait annoncé le 12 décembre qu'il renoncerait à ses responsabilités le 2 janvier, à la suite des remous causés par
- L'affaire Beret. Il a changé d'avis le 2 janvier et reste à la présidence de l'ASSE.
- L'avalanche qui s'est abattue, mardi 31 décembre, sur un groupe de skieurs à Gaudon (Autriche), dans le Vorarlberg (Le Monde du 2 janvier), causant la mort de douze personnes, a été déclenchée par un skieur isolé qui figure au nombre des victimes, apprenant ce jeudi de bonne source à Bregenz. — (A.F.P.)
- Trains en retard entre Marseille et Paris. Les trains en provenance de la Côte d'Azur et de Marseille auront, ce vendredi 3 janvier, des retards à l'arrivée à Paris à la suite d'un déraillement en gare de Nogent (Côte-d'Or) d'un wagon-citerne transportant du gaz butane. Les trains ont dû être provisoirement détournés par Port-de-Bouc, sur une ligne non électrifiée.
- Six personnes appréhendées en Seine-Saint-Denis après un hold-up. — Quatre malfaiteurs, qui s'étaient réfugiés, ce vendredi 3 janvier, dans la matinee, dans un immeuble de la rue Albert-Camus à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), après avoir commis un hold-up dans une bijouterie de Bondy (Seine-Saint-Denis), ont été appréhendés après par la police en moins temps que deux autres personnes.

Comment obtenir, sans se déranger, un taux d'intérêt de

12,50%

En écrivant directement à notre Banque pour l'ouverture d'un compte bloqué

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

26, bd d'Italie, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

Documentation N° 443 H sur simple demande

كندا من الأصل